

Exercice 2007. *Des partenariats qui résistent
aux turbulences du marché.*



La Mobilière
Assurances & prévoyance

Des partenariats qui résistent aux turbulences du marché

En 2007, le marché de l'assurance s'est à nouveau trouvé en phase baissière. La Mobilière entend certes s'affirmer sur un marché concurrentiel – elle en a les moyens – mais pas à n'importe quel prix. En effet, les taux de prime ne sont pas, loin s'en faut, le seul critère d'un partenariat en assurances. Selon nous, une relation durable, fiable, avec nos clients est tout aussi importante. Notre credo: être pour nos clients un partenaire solide sur le long terme et leur offrir un excellent rapport prix-prestations. La Mobilière est en outre connue et réputée pour ses prestations en cas de sinistre, comme en attestent les excellentes notes qui nous sont attribuées année après année. Enfin, grâce à notre statut de coopérative, notre réussite profite non pas à des actionnaires, mais à nos clients, auxquels nous reversons des parts d'excédents. Une philosophie d'entreprise à laquelle nous sommes fidèles depuis plusieurs décennies, et qui nous vaut la confiance de nos clients, privés ou entreprises. Dans le segment PME et en réassurance de risques pour des institutions de prévoyance, la Mobilière a enregistré, en 2007, une très forte augmentation de ses taux de croissance. Ce qui prouve que nos partenariats ont résisté aux turbulences du marché.

Portraits de partenaires

Nous présentons sur les pages ci-après plusieurs entreprises clientes, partenaires de longue date de la Mobilière. Pour elles aussi, le succès se bâtit sur une relation solide, celle qui les unit à leurs collaborateurs. Par leur engagement, ces derniers en sont les représentants et font partie de leur capital. Avec ces clients, nous totalisons plus de 200 ans de partenariat et de confiance mutuelle.

Portraits de clients

1 François Grognoz, copropriétaire du vignoble Grognoz Frères & Fils, La Tour-de-Peilz:

«Nos besoins en assurances sont modestes. Auprès de la Mobilière, nous avons souscrit les assurances véhicules ainsi que l'assurance accident pour nos collaborateurs. Nous employons trois personnes en temps normal, davantage pendant les vendanges. Nous devons donc être prévoyants. Nous sommes clients de la Mobilière depuis 1997.»

www.cavedesrois.ch

Pages 6–7

2 Armin Unternährer, CEO Airport Altenrhein AG:

«En matière de responsabilité civile et de sommes d'assurance, nous avons des prescriptions légales à respecter. En outre, nous recherchions une couverture d'assurance de personnes et des équipements (interruption d'exploitation, dommages naturels, etc.). La Mobilière nous a proposé une solution répondant à nos besoins spécifiques. Nous sommes clients depuis 1988.»

www.stgallen-airport.ch

Pages 14–15

3 André Stutz, Fabric Frontline AG, Zurich:

«Stockés sur différents sites, nos tissus et nos patrons de grande valeur doivent être très bien assurés, tout comme leur transport. Nous apprécions les prestations de conseil global de la Mobilière ainsi que son offre d'assurances qui répond à nos besoins spécifiques. Notre entreprise familiale est cliente de la Mobilière depuis sa fondation, en 1980.»

www.fabricfrontline.ch

Pages 26–27

4 Alexander Schärer, CEO USM U. Schärer Söhne AG, Münsingen:

«L'institution de prévoyance USM U. Schärer Söhne AG assure notre personnel pour les risques décès et invalidité. Elle est réassurée par la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie. Un partenariat de plus de 50 ans.»

www.usm.com

Pages 36–37

5 Patrick Birchmeier, copropriétaire de la boulangerie «Zur Sonne», Leuggern:

«Pour nous, il est vital de pouvoir fabriquer des produits frais tous les jours. C'est pourquoi nos fours, réfrigérateurs, silos à farine et autres équipements sont assurés par une assurance d'entreprise. Nous sommes clients de la Mobilière depuis 1960.»

Pages 48–49

6 Stephan Zaugg, directeur de Zaugg AG Rohrbach:

«Nos grues mobiles, ainsi que les charges qu'elles servent à lever, exigent une attention particulière en matière d'assurance. Nous avons souscrit une assurance spéciale machines et transport qui couvre largement les risques inhérents à cette activité. Nous sommes clients de la Mobilière depuis 1973.»

www.zaugg-rohrbach.ch

Pages 56–57

7 Silvio Laurenti, CEO Caran d'Ache S.A., Maison de Haute Ecriture, Thônex:

Très complexes, nos infrastructures sont soit des constructions maison, soit des équipements transformés par notre atelier de mécanique. Après un examen approfondi des risques, la Mobilière nous assure pour la perte d'exploitation ainsi que l'incendie et les dégâts d'eau. Caran d'Ache est cliente de la Mobilière depuis 1959.

www.carandache.ch

Pages 64–65





Nos clients et leurs besoins en assurances



Chiffres-clés des comptes annuels consolidés

Non-vie et vie	2007	2006	Variation %
en millions de CHF			
Primes brutes	2 749,0	2 697,5	+ 1,9
Primes acquises pour compte propre	2 582,0	2 537,0	+ 1,8
Provisions techniques pour compte propre	7 349,9	7 080,8	+ 3,8
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers	2 103,7	2 359,4	– 10,8
Placements de capitaux	10 863,7	10 437,7	+ 4,1
Placements pour le compte et au risque de tiers	2 103,7	2 359,4	– 10,8
Résultat technique	110,1	143,2	– 23,1
Résultat financier	304,0	322,1	– 5,6
Résultat extraordinaire	– 20,0	– 100,0	+ 80,0
Bénéfice annuel consolidé	340,9	309,1	+ 10,3
Capital propre consolidé	2 745,9	2 524,1	+ 8,8
Rendement du capital propre	12,9%	13,1%	
Non-vie			
Primes brutes	2 060,0	2 023,2	+ 1,8
Primes acquises pour compte propre	1 920,8	1 884,5	+ 1,9
Provisions techniques pour compte propre	4 268,7	4 121,7	+ 3,6
Résultat technique	103,8	163,9	– 36,7
Résultat financier	217,0	196,7	+ 10,3
Résultat après impôts	254,4	233,7	+ 8,9
Ratio sinistres à primes pour compte propre	67,3%	65,2%	
Taux de frais pour compte propre	25,7%	24,4%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,6%	1,7%	
Ratio combiné pour compte propre	94,6%	91,3%	
Vie			
Primes brutes	689,0	674,3	+ 2,2
Primes acquises pour compte propre	661,2	652,5	+ 1,3
Provisions techniques pour compte propre	3 081,2	2 959,1	+ 4,1
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers	2 103,7	2 359,4	– 10,8
Résultat technique	6,3	– 20,7	n.a.
Résultat financier	87,0	125,4	– 30,6
Résultat après impôts	86,5	75,4	+ 14,7
Taux de frais pour compte propre	16,7%	14,9%	

Modification d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, – = effet négatif sur le résultat

n.a. = non applicable

Portraits de clients	1
Chiffres-clés du Groupe	
Chiffres-clés des comptes annuels consolidés	2
Avant-propos	
Résumé de l'exercice	4
Philosophie	
La Mobilière privilégie l'intérêt de ses clients	8
Création de valeur pour nos clients	9
Coopérative	
Rapport de la Coopérative	11
Engagement social	12
Délégués	16
Conseil d'administration	18
Comptes annuels	20
Groupe Mobilière	
Structure de direction	25
Stratégie, objectifs et perspectives	28
Conseil d'administration de la holding	30
Comité de direction	32
Direction	34
Exercice 2007	
Résultat global	38
Non-vie	40
Vie	44
Placement de la fortune	47
Gestion des marques	50
Gestion des risques	52
Ressources humaines	54
Ecologie et développement durable	58
Gouvernance d'entreprise	59
Comptes annuels consolidés	66
Autres informations	
Agences générales et agents généraux	88
Représentations	90
Impressum	92

Résumé de l'exercice

La solidité de la relation client a été déterminante pour les affaires d'assurances de la Mobilière en 2007. L'autre thème majeur de l'exercice écoulé est la sensibilisation accrue des clients et des autorités aux dangers naturels.

La Mobilière mise sur l'amélioration de l'acquis, l'action visionnaire et son propre développement permanent. En 2007 également, cette stratégie a été payante. En effet, dès le début de l'année, plusieurs concurrents annonçaient des objectifs de croissance élevés et une augmentation substantielle de leurs effectifs de vente. Conséquence: sur un marché du travail asséché, les collaborateurs du service externe étaient très courtisés. La Mobilière a elle aussi ressenti ces tentatives de débauchage, mais malgré tout, nos agences générales ont connu un très faible taux de fluctuation et nous n'avons pas constaté de regain significatif de l'activité de vente de nos concurrents.

Cette lutte pour les parts de marché s'est principalement fait sentir sur le niveau des prix, notamment à travers des offres en ligne destinées pour la plupart à des segments de clientèle bien précis et comportant, outre des couvertures partielles, des contraintes en cas de sinistre. La Mobilière entend suivre une autre voie. A l'avenir, nous proposerons, nous aussi, nos produits et prestations à travers divers canaux, mais nous le ferons en les intégrant à nos processus d'affaires et non à travers une ligne isolée de produits bon marché.

Le leader du marché étant une proie de choix pour qui veut s'emparer de nouvelles parts, nous avons dû faire face à de franches attaques en 2007. Ainsi, en assurance ménage, l'ensemble de notre portefeuille s'est trouvé exposé en début d'année, car un changement de législation dans l'assurance dommages naturels permettait à nos clients de résilier leurs contrats pour le 1^{er} janvier. Le secteur des assurances vie de risque pur, dont nous sommes leaders depuis de nombreuses années, a lui aussi donné lieu à une âpre concurrence.

Dans ces deux secteurs, non seulement nous n'avons pas perdu de parts de marché, mais nous en avons gagné de nouvelles! Ce succès remarquable, sur un marché toujours plus agité, nous le devons à la solidité de nos relations client, à notre capacité à répondre aux attentes les plus pointues et à nos atouts traditionnels que sont notre organisation décentralisée et notre forme coopérative, qui nous permet de redistribuer nos bénéfices à nos clients.

En matière d'assurance de dommages naturels, le système suisse de compensation des risques (système de pool) est unique au monde. A l'avenir, les risques de tremblement de terre devraient également en faire partie. Les travaux préparatifs menés début 2007 indiquent qu'une assurance séisme à l'échelon national est faisable et que cette solution serait la plus avantageuse pour les clients. Le processus législatif est désormais enclenché, à l'échelon fédéral pour les assureurs privés, à l'échelon cantonal pour les Etablissements d'assurance de bâtiments. Toutefois, en raison de la complexité des procédures, la nouvelle législation ne pourra probablement pas entrer en vigueur avant janvier 2010.

Les intempéries qui ont frappé notre pays en juin, juillet et août ont provoqué des dommages d'environ 400 millions de francs, répartis entre les membres du pool des assureurs privés. Il est à relever que les intempéries de ces dernières années, le volume des dommages qu'elles ont causés et le problème du réchauffement climatique contribuent à accroître la sensibilisation du public pour la thématique des dommages naturels. Tant nos clients que les autorités sont plus attentifs à ces dangers. Ils réagissent aussi plus rapidement et plus efficacement en cas de menace ou de catastrophe. De même, des mesures de prévention et de sauvetage possibles à court terme sont mises en œuvre rapidement.

Pour notre part, nous apportons un soutien actif aux clients, en leur fournissant des conseils en matière de risques et une couverture d'assurance adéquate. En outre, nous leur recommandons de s'abonner à notre système d'alarme météo par SMS. Ce service gratuit a été lancé en 2007 en collaboration avec Météo Suisse et les Etablissements cantonaux d'assurance. Le cas échéant, nos agences générales règlent les sinistres sur place, selon la vaste marge de manœuvre dont elles disposent. Le règlement de sinistres est d'ailleurs l'un des atouts majeurs de la Mobilière. Et le client, souvent durement éprouvé par ce qu'il vient de vivre, peut compter sur l'écoute d'un spécialiste expérimenté.

En ce qui concerne la prévention à long terme des dommages naturels, la Mobilière s'engage par le financement initial de divers projets de prévention en Suisse. Cet engagement souligne par ailleurs notre attachement au développement durable, désormais un thème de prédilection du rapport de gestion. Au double titre de coopérative et de plus ancien assureur privé de Suisse, la Mobilière mise sur la continuité depuis sa fondation. C'est même le fondement de notre philosophie, de notre organisation et de notre attitude envers nos clients, nos collaborateurs, l'Etat et le public.

Nous apprécions la fidélité de nos clients envers notre société et les remercions de leur sens des responsabilités et de la solidarité.

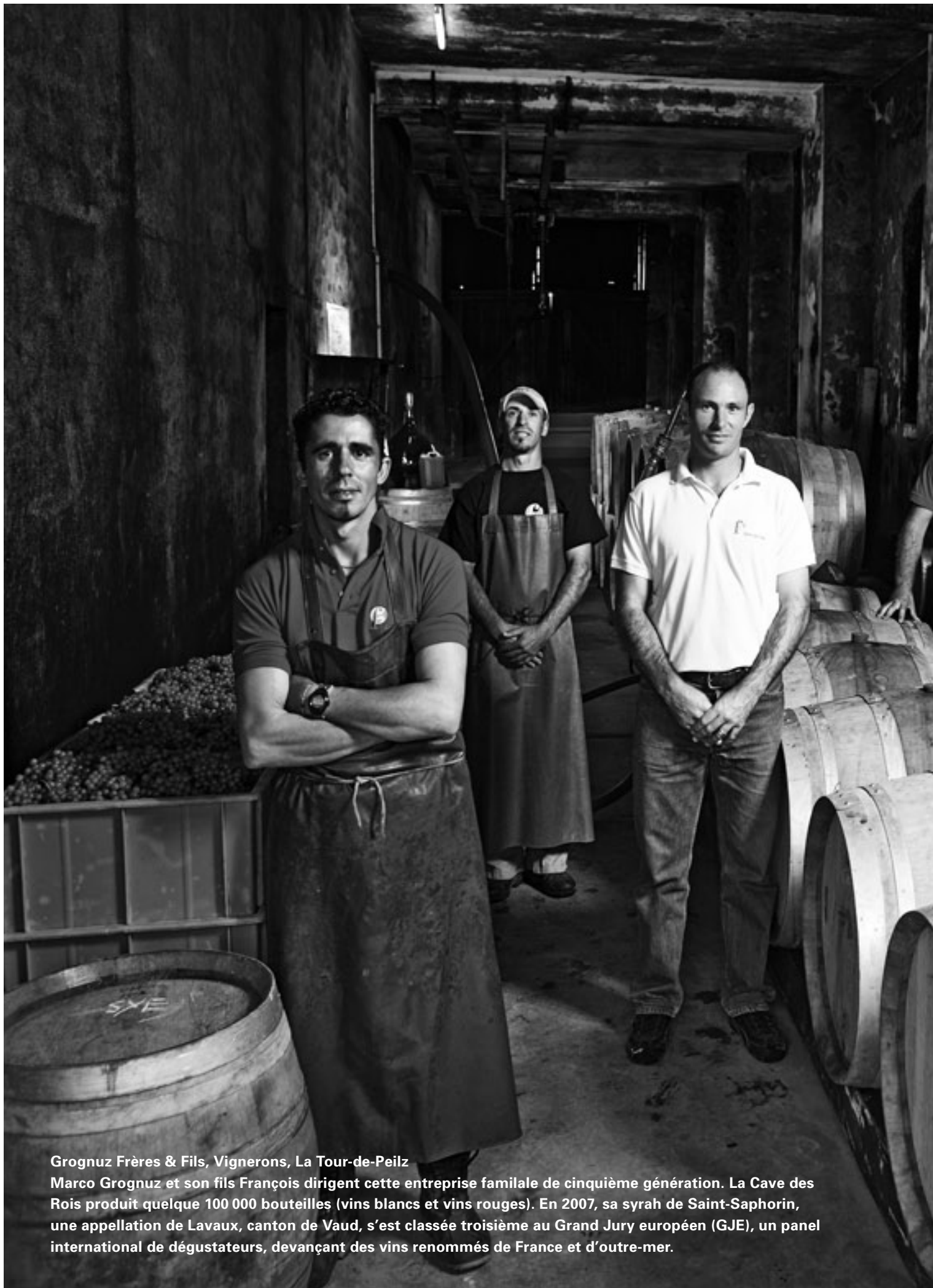


Albert Lauper
Président du Conseil
d'administration



Urs Berger
CEO





Grognuz Frères & Fils, Vignerons, La Tour-de-Peilz

Marco Grognuz et son fils François dirigent cette entreprise familiale de cinquième génération. La Cave des Rois produit quelque 100 000 bouteilles (vins blancs et vins rouges). En 2007, sa syrah de Saint-Saphorin, une appellation de Lavaux, canton de Vaud, s'est classée troisième au Grand Jury européen (GJE), un panel international de dégustateurs, devant des vins renommés de France et d'outre-mer.



La Mobilière privilégie l'intérêt de ses clients

En tant que coopérative, la Mobilière n'est pas soumise à des contraintes de rendement à court terme. Dans le domaine de l'assurance et dans celui de la gestion d'actifs elle opère selon une optique à long terme.

La forme juridique qui convient le mieux à une assurance

Fondée en 1826, la Mobilière est la plus ancienne société d'assurances privée de Suisse. Depuis sa création, elle est organisée en coopérative, car ses fondateurs étaient convaincus des avantages que présente cette forme juridique pour une entreprise d'assurances. En effet, les clients étant également coopérateurs, l'entreprise est à l'abri de conflits d'intérêts entre les parties prenantes et peut œuvrer exclusivement à la satisfaction des besoins des clients. N'étant pas soumis aux contraintes de rendement à court terme qui découleraient des attentes de gains de l'actionnariat, nous gérons nos placements financiers selon le principe du moindre risque. En vertu de ce principe, nous avons par exemple renoncé à investir sur le marché états-unien du crédit hypothécaire (subprimes), de sorte que nous n'avons pas essuyé de pertes directes en 2007. Les objectifs de rendement à court terme ne sont pas compatibles avec les activités d'assurance. Si les évolutions à long terme façonnent notre domaine d'activités, c'est parce que le volume de dommages varie sensiblement sur des années voire des décennies. Pour pouvoir absorber non seulement des variations de cette ampleur, mais aussi les évolutions défavorables des marchés financiers tout en finançant son développement, notre entreprise doit disposer d'importants capitaux propres. Or, contrairement aux sociétés cotées

en Bourse, nous ne trouvons pas nos liquidités sur le marché des capitaux; aussi devons-nous dégager par nos propres forces les sommes nécessaires. Dans ces conditions, la gestion de nos assurances, durable et autofinancée, implique l'adoption de stratégies à long terme.

Les Délégués représentent les intérêts des clients

L'organisation faîtière du Groupe Mobilière en témoigne: les Délégués et le Conseil d'administration de la coopérative – en leur qualité de représentants des clients – veillent à ce que les intérêts de ceux-ci soient préservés à long terme. Les organes de la holding gèrent le groupe selon des principes stratégiques et opérationnels. Le chapitre gouvernance d'entreprise décrit les interactions entre les organes décisionnaires de manière détaillée.

La Mobilière s'engage en faveur du public

La coopérative promeut la sensibilisation aux risques et les comportements préventifs parmi la population, dans l'intérêt des clients de l'entreprise et de l'entreprise elle-même. Aux pages 12–13, nous rendons compte de notre action dans ce domaine.



Création de valeur pour nos clients

Contrairement aux compagnies concurrentes, qui versent les liquidités excédentaires à leurs actionnaires, c'est à ses preneurs d'assurance que la Mobilière attribue une part de son profit. La participation aux excédents n'est pas réservée exclusivement aux souscripteurs de contrats d'assurance sur la vie. Nos assurés du secteur non-vie profitent largement aussi de cet avantage lié à la structure coopérative de notre société.

Participation aux excédents dans les affaires vie collectives

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, nous assurons les risques décès, invalidité et longévité pour des institutions de prévoyance. Nos clients ont le choix entre deux types de relations contractuelles.

L'institution de prévoyance peut souscrire une assurance collective de type classique pour les risques mentionnés plus haut. Cette formule garantit aux assurés l'attribution de la part d'excédents minimale prévue par la loi. Les assurés de la communauté participent solidairement à la compensation des risques et des excédents. En 2007, nous avons attribué aux institutions de prévoyance 95,6% des revenus sous forme de rentes, de prestations en capital, de renforcements de provisions et des réserves pour cas d'assurance annoncés mais non encore liquidés ou survenus mais non encore annoncés. Ce taux est nettement plus élevé que le minima prescrit par la loi (90%) et que les quotes-parts d'attribution de nos concurrents.

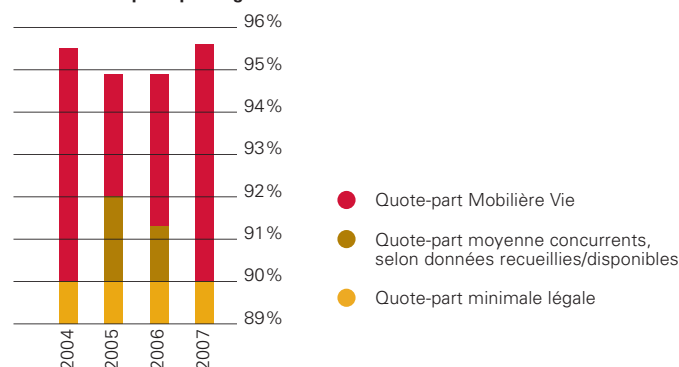
L'alternative offerte aux institutions de prévoyance est un contrat dont la prime ou la participation aux excédents dépend de l'évolution effective de leurs propres risques (solde du compte des recettes et des dépenses). Selon les clauses contractuelles, l'institution de prévoyance peut bénéficier de l'attribution de parts

d'excédents substantielles ou d'une réduction correspondante du taux de prime pour le futur. Les produits de ce genre impliquent une prise de risque relativement importante de la part du client et sont donc principalement destinés aux grandes institutions de prévoyance. Les excédents et les primes varient en fonction de la sinistralité.

Détermination des excédents en assurance vie individuelle

En assurance vie individuelle, l'excédent résulte de la différence positive entre l'état des recettes (primes d'assurance, réserve au début de la période de décompte, produits des réserves) et l'état des dépenses (prestations versées sous forme de rente ou de capital, réserve à la fin de la période de décompte, coût du capital, résultat de la réassurance, frais d'administration et d'encaissement et commissions payées). Le principe de calcul est le même pour tous les contrats. Le résultat, positif ou (il peut l'être aussi) négatif, sert de base au calcul des ajustements de prime pour les affaires nouvelles, des renforcements supplémentaires de réserves ou de participations aux excédents.

Participation aux excédents dans les affaires collectives soumises à la quote-part légale



Notre priorité: offrir des primes avantageuses

En vie risque pur, notre objectif premier est d'offrir des primes avantageuses à nos sous-criteurs privés, non de dégager des excédents. Pour ce faire, nous segmentons le marché en un plus grand nombre de sous-ensembles homogènes. Grâce à ce découpage, nous pouvons évaluer de manière plus précise les prestations que nous aurons à verser et, partant, offrir des primes particulièrement attractives. En assurance décès, notre nouveau système de tarification, basé non plus sur les primes brutes mais sur les primes nettes, garantit une totale transparence à nos clients. La Mobilière supporte le risque lié à l'évolution du marché financier et de la mortalité.

Participation aux excédents dans les affaires non-vie également

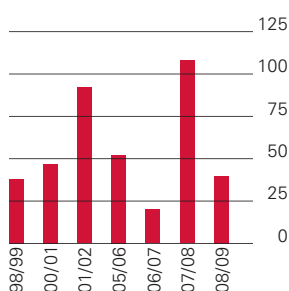
Dans certaines branches de l'assurance non-vie, nos clients grands comptes profitent également d'un régime contractuel de participation aux excédents. Privilégier certains clients ou groupes de clients n'est cependant pas compatible avec l'orientation mutualiste de notre entreprise. Aussi voulons-nous offrir ce même avantage à tous nos clients, sans discrimination: le principe de la participation aux excédents a été inscrit dans les statuts de l'entreprise en 1939. Lorsque la marche des affaires est bonne, la Mobilière affecte une part du bénéfice résultant du bilan au fonds

de participation des assurés. En 2003 et 2004, elle n'a pas pu leur verser de parts d'excédents. Entre mi-2007 et mi-2008, nos clients ont profité ou profitent en revanche d'une réduction de 20% sur la prime annuelle de leur assurance ménage et, grâce au bon résultat de l'exercice 2007, nous pouvons accorder une réduction du même pourcentage aux entreprises clientes. Les décisions concernant la rétrocession d'excédents aux assurés appartiennent aux Conseils d'administration de la Coopérative et de la Holding SA. Selon les dispositions statutaires, la participation aux excédents peut être limitée à certaines branches d'assurance, à certains cercles de preneurs d'assurance ou groupes de risques.

Au cours des dix dernières années, la Mobilière a rétrocédé quelque 400 millions de CHF à ses clients du secteur non-vie.

Ristournes aux clients en assurance non-vie

Mio CHF



Rapport de la Coopérative

Assemblée des Délégués

A l'assemblée du 25 mai 2007, les Délégués ont approuvé le rapport et les comptes annuels 2006 de la Coopérative. Ils ont décidé de la répartition du bénéfice au bilan et donné décharge au Conseil d'administration. L'assemblée a pris acte du décès de l'ancien administrateur Alfred Schaffner (Winterthour) et du délégué Ernst Zehnder (Berne). Elle a pris congé des administrateurs Ernst Neukomm (Löhningen) et Karl Weber (Seewen) en leur exprimant ses vifs remerciements pour leur longue et fructueuse activité au sein de la société. Ont été nouvellement élus au Conseil d'administration, Martin Michel (Lachen) et Benedikt Weibel (Muri, Berne). En outre, l'assemblée a renouvelé les mandats d'administrateur de Wilfred Pierre Stoecklin (Binningen) et Andreas von Sprecher (Zollikon). PricewaterhouseCoopers SA a été confirmée dans ses fonctions d'organe de révision pour l'exercice 2007. Quatre séances supplémentaires d'information ont été organisées en automne dans quatre régions de Suisse à l'intention des Délégués, afin de favoriser le dialogue en cercle plus restreint.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni à trois reprises en 2007. Il a exercé les droits de la Mobilière Suisse Société Coopérative, seule actionnaire de la Mobilière Suisse Holding SA, à l'assemblée générale de celle-ci, et préparé l'assemblée des délégués. En outre, il a approuvé la candidature à la réélection de tous les membres du Conseil de fondation de la Fondation du Jubilé de la Coopérative.

Comptes annuels

Les comptes annuels de la Mobilière Suisse Société Coopérative (pages 20, 21 et 22 du rapport de gestion) clôturent avec un bénéfice de 19,1 millions de CHF (16,7 millions de CHF un an plus tôt). Le compte de profits et pertes comprend essentiellement les dividendes de 12,0 millions de CHF (comme l'année précédente) de la participation et le produit du prêt accordé à la Mobilière Suisse Holding SA, soit un montant de 6,8 millions de CHF (5,7 millions de CHF l'année précédente).

La fortune investie se compose de la participation et du prêt mentionnés ci-dessus.

Les actifs circulants se montent à 80,9 millions de CHF (63,1 millions de CHF l'année précédente). Le capital de tiers, constitué par le fonds d'excédents des assurés, s'établit à 71,4 millions de CHF (contre 63,4 millions de CHF un an plus tôt). Sur ce montant, 9,9 millions de CHF ont été mis en réserve pour le financement de projets à but préventif.

Le capital propre (avant utilisation du bénéfice) a progressé à 911,7 millions de CHF (904,2 millions de CHF un an plus tôt).

Utilisation du bénéfice

Le bénéfice résultant du bilan s'établit à 38,7 millions de francs. La proposition du Conseil d'administration relative à l'utilisation du bénéfice figure à la page 23 du présent rapport. Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée des délégués, qui aura lieu le 16 mai 2008, d'avaliser sa proposition. Il prévoit notamment une attribution de 8,0 millions de CHF au fonds d'excédents des assurés (8,0 millions de CHF l'année précédente).

Engagement social

La Coopérative assume pleinement sa responsabilité sociale, par des dons, des contributions de sa Fondation du Jubilé, la promotion de la création artistique contemporaine et son soutien à des projets de prévention.

Fondation du Jubilé

La Fondation du Jubilé a pour but de promouvoir les sciences, les arts et autres activités culturelles par des contributions financières à des institutions, des organisations, des groupes de personnes et des particuliers actifs dans ces domaines en Suisse. Parmi 460 demandes, le Conseil de fondation a retenu 22 projets, auxquels il a octroyé, au total, la somme de 450 000 CHF.

Dons

En 2007, le Fonds de donations de la coopérative a apporté un soutien de l'ordre de 600 000 CHF au total à de nombreux projets sociaux, culturels ou d'utilité publique dans tout le pays. De plus, la coopérative a fait un don de 100 000 CHF à l'organisation «Kids Kidney Care», qui prend en charge des enfants et des adolescents souffrant d'insuffisance rénale. Grâce à ce don, les patients en attente d'une transplantation, obligés de subir une dialyse à intervalles réguliers, pourront participer à des camps de vacances avec accompagnement et suivi médical.

Collection d'art

La Mobilière soutient la création artistique suisse contemporaine par des achats annuels d'œuvres d'art et organise régulièrement des expositions thématiques à l'intention de ses collaborateurs et du public. Cette année a eu lieu l'exposition «Miroirs – Espaces – Projections».

Sur le thème du miroir, les œuvres exposées soutenaient artistiquement la nouvelle charte d'entreprise. En outre, en participant à la traditionnelle Nuit des musées, à Berne, la Mobilière a fait connaître son engagement pour l'art à un large public.

Dangers naturels: la Mobilière soutient des projets de prévention

En 2005, vu l'ampleur exceptionnelle des inondations, le Conseil d'administration de la Coopérative avait décidé de mettre à disposition dix millions de francs pour soutenir des projets de prévention dans les régions exposées du pays. Or, il existe d'autres dangers naturels tels que glissements de terrain, chutes de pierres ou avalanches et certaines régions sont de plus en plus souvent touchées. Même si les dommages sont couverts, la population de ces régions souffre des conséquences de tels événements. De plus, le progrès économique et social recèle, lui aussi, un certain nombre de risques potentiels. Aussi la prévention revêt-elle une importance capitale, dans l'intérêt non seulement des clients, mais aussi de la Mobilière.

Afin d'utiliser le mieux possible les fonds affectés à la prévention, la Mobilière demande à ses agences générales locales de recenser les projets de prévention en cours de planification dans leurs régions respectives. Fin 2007, 23 de ces projets avaient été retenus, au terme d'un

Engagement en faveur de projets de prévention



examen approfondi. Plusieurs projets sont terminés, mais d'autres se trouvent encore au stade de la planification ou de la réalisation, ou à l'examen. La Mobilière soutient uniquement des projets financés par les autorités publiques, à la condition que les cartes des dangers soient disponibles. En règle générale, elle prend en charge 50% du coût incombant à la commune. Fin 2007, nous étions engagés à hauteur de 6 millions de CHF au total. En moyenne, notre engagement se traduit par un volume d'investissement global sept fois supérieur.

Un large éventail de mesures permet de protéger des zones d'habitation, artisanales et industrielles, mais aussi des routes cantonales et communales, des infrastructures publiques et des terrains agricoles. Il convient de relever tout particulièrement que dans de nombreux cas, la mise en œuvre d'un projet de prévention va de pair avec la vitalisation d'un cours d'eau et l'aménagement écologique d'une région. Pour tout complément d'information sur la prévention des dégâts naturels, veuillez consulter notre site Internet www.mobi.ch → La Mobilière → Engagement → Prévention dangers naturels.

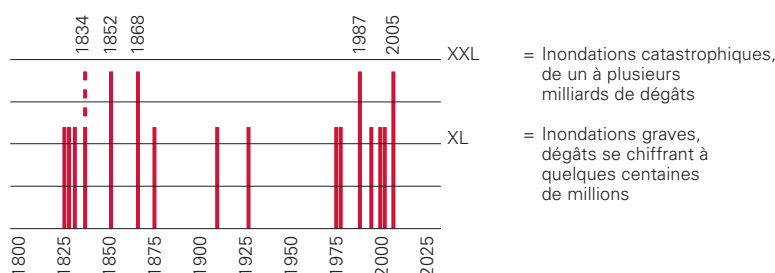
A l'été 2007, un projet réalisé à Wilderswil (BE), comportant le rehaussement et le renforcement de digues, a prouvé son utilité. En effet, alors qu'en 2005, les crues de la Lüttschine avait provoqué des dégâts pour 120 millions de CHF, deux ans plus tard, lors d'une crue d'ampleur

analogue, aucun dommage majeur n'était à déplorer.

La multiplication des intempéries est certes inquiétante, mais il convient de la replacer dans une optique à long terme. Comme le montre le graphique ci-dessous, en comparaison historique, les hautes eaux suprarégionales n'ont rien d'exceptionnel. En ce qui concerne l'étendue des dommages, il faut également relever que depuis les événements du XIX^e siècle, la densité de population des régions menacées et la valeur des biens des entreprises et des ménages ont fortement augmenté.

Hautes eaux suprarégionales

Source: Ereignisanalyse 2005,
Office fédéral de l'environnement





Airport Altenrhein AG

L'aéroport de St-Gall-Altenrhein couvre une zone suprarégionale englobant la Suisse orientale, le Vorarlberg, le Liechtenstein et l'Allemagne du sud. Cet aéroport convivial emploie 50 personnes. Il est directement relié à l'autoroute A1. Le check-in est rapide et l'infrastructure de qualité. Les compagnies aériennes européennes qui le desservent offrent un haut niveau de sécurité et de ponctualité.



Délégués

(état 1^{er} janvier 2008)

Région ouest

Canton de Berne	Ulrich Andreas Ammann, Madiswil Urs Bircher, Hinterkappelen Beat Bräm, Ins Daniel Dünner, Moutier Robert Elsässer, Burgdorf Theodor Gerber, Bärau Mario Gianoli, St-Imier Niklaus Gilgen, Schwarzenburg Alexander Glatthard, Spiegel/Berne Danielle Hess, Berne Hans Hiltbrand, Herzogenbuchsee Jörg Huggenberger, Berne Thomas Hurni, Sutz	Lienhard Marschall, Neuenegg Andreas Michel, Meiringen Hansjörg Pfister, Zweisimmen Peter Rychiger, Steffisburg Markus Scheidegger, Gümligen Jürg Schürch, Huttwil Ulrich Sinzig, Langenthal Annamarie Vaucher, Berne Bruno Wägli, Säriswil Peter Widmer, Faulensee Heinz Witschi, Meiringen Hans-Rudolf Zosso, Aarberg
Canton de Fribourg	Christian Haldimann, Murat Thérèse Meyer, Estavayer-le-Lac Jean-Nicolas Philipona, Vuippens Jacques Renevey, Bourguillon	Jean-François Rime, Bulle Philippe Viridis, Marly Werner Wyss, Guin
Canton de Genève	Claudio Badi, Le Grand-Saconnex Francis Clivaz, Chambésy	Bernard Jeanneret, Confignon Raymond Torre, Chêne-Bougeries
Canton de Jura	Gérard Donzé, Les Breuleux	Jean-Marie Maître, Boncourt
Canton de Neuchâtel	Pierre Feller, Le Locle Daniel Kuntzer, Fontainemelon	Henri Schaller, Colombier Roger Ummel, La Chau-de-Fonds
Canton de Vaud	Serge Beck, Le Vaud Philippe Braun, Lausanne	Patrick de Preux, Lausanne Christian Rovero, Bettens
Canton de Valais	Albert Bruno Bass, Naters Jean-Daniel Papilloud, St-Séverin	Pierre Schaer, Conthey Odilo Schmid, Brigue

Région centrale

Canton d'Argovie	Arnold Brunner, Villmergen Josef Bürge, Baden Beat Edelmann, Bad Zurzach Thomas Erb, Bözen Philip Funk, Dättwil Walter Glur, Glashütten Stephan Gurini, Lenzburg	Dieter Lämmli, Aarau Tobias Maurer, Aarau Maximilian Reimann, Gipf-Oberfrick Rolf Schmid, Lenzburg Fritz Schneiter, Gipf-Oberfrick
Cantons de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne	Gregor Bachmann, Arlesheim Liselotte Baltensperger, Biel-Benken Gabriel Barell, Binningen Marco Fischer-Stocker, Arlesheim	Thomas Friedlin, Therwil Dominik Gasser, Allschwil Hans Rudolf Gysin, Pratteln Rudolf Schaffner, Sissach
Canton de Glaris	Andrea R. Trümpy, Glaris	
Canton de Lucerne	Andreas Affentranger, Willisau Dr. Ruedi Amrein, Sursee Reto Bachmann, Hochdorf Daniel Gloor, Sursee	Paul Hug, Lucerne Roland Marti, Ballwil Peter Pfister, Nebikon Matthias Tobler-Kaiser, Meggen

Cantons de Nidwald et d'Obwald	Josef Bucher, Sachseln	Josef Windlin-Kiser, Kerns
Canton de Soleure	Stephan Annaheim, Lostorf Rolf Büttiker, Wolfwil Beat Loosli, Starrkirch-Wil	Rosemarie Simmen-Messmer, Soleure Hans Späti, Soleure Raoul Stampfli, Soleure
Canton de Schwyz	Moritz Betschart, Brunnen	Josef Kündig-Lüönd, Ibach
Canton de Tessin	Silvio Eduard Baumgartner, Mendrisio Battista Ponti, Morbio Inferiore	Diego Scacchi, Orselina Eugenio Torriani, Pura
Canton d'Uri	Gabi Huber, Altdorf	
Canton de Zoug	Peter Hegglin-Hürlimann, Edlibach	Christoph Müller, Baar
Région est		
Cantons d'Appenzell Rhodes intérieures et Rhodes extérieures	Katrin Nägeli, Gais	Walter Regli, Appenzell
Canton des Grisons	Aldo Brändli, Grüşch Christian Cavegn-Stadelmann, Churwalden	Volker Fell, Chur Marc E. Wieser, Zuoz
Canton de St-Gall	Rudolf Alther, Goldach Christian Fiechter, Heerbrugg Otto Hofstetter, Uznach Christian Krüger, Staad Karl Müller, St-Gall Jakob Rhyner, Buchs	Alfred Ritz, Altstätten René Schwarzmann, Bad Ragaz Rita Schwendener-Manser, St-Gall Martin Zuber, Lütisburg Station Josef Zweifel, Mörschwil
Canton de Schaffhouse	Peter Müller, Stein am Rhein	
Canton de Thurgovie	Cäcilia Bosshard-Galmarini, Wilen-Gottshaus Max Gimmel, Arbon Raphael Herzog, Frauenfeld	Peter Schütz, Wigoltingen Philipp Stähelin, Frauenfeld Suzanne Thür Brechbühl, Herdern
Canton de Zurich	Wolfgang Auwärter, Rikon im Tösstal Oskar Bachmann, Stäfa David Bosshard, Männedorf Rolf Burkhardt, Zurich Marcus Dietrich, Wädenswil Roland Erb, Kloten Märk Fankhauser, Thalwil Hans Gerber, Fehraltorf Marcel Gisler, Flaach Heini Hegner, Zurich Konrad Kaufmann, Dietikon	Christian Kramer, Uitikon Waldegg Konrad Kyburz, Dielsdorf Walter Meier, Eglisau Adrian Meister, Zollikon Rolf E. Schäuble, Andelfingen Kurt Schiesser, Zumikon René Schneider, Meilen Donato Trivisano, Winterthur Rico Trümpler, Zurich Reto Weber, Dielsdorf Ronald Weisbrod, Ebertswil
Principauté de Liechtenstein	Engelbert Schurte, Triesen	

Conseil d'administration

(état 1^{er} janvier 2008)

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
Président d'honneur	Otto Saxer dr en droit, avocat, Liebefeld		
Président	Albert Lauper Villars-sur-Glâne	2002	2008
Vice-président	Richard Burger ing. en machines dipl. EPF, Bottmingen	1992	2008
Membres	Käthi Bangerter présidente du Conseil d'administration de Bangerter Holding SA, anc. conseillère nationale, Aarberg	1996	2008
	Susy Bruschweiler CEO du SV Group, Erlenbach	2002	2010
	Dieter Burckhardt vice-président du Conseil d'administration de Pestalozzi + Co, Zollikon	1998	2008
	Daniel Eicher CEO de A. Boss & Co AG, Moosseedorf	2006	2008
	Elgar Fleisch dr en sc. éc. et soc., professeur de gestion de l'information et de la technologie à l'université de St-Gall et à l'EPF de Zurich, St-Gall	2003	2008
	Peter Giger lic. en sc., président du Conseil d'administration de Giger Management SA, Ittigen	1980	2008
	Leana Isler dr en droit, juge au Tribunal administratif du canton de Zurich, partenaire juridique de Spahni Stein, avocats, Zurich	2001	2008
	Peter Kappeler ing. dipl EPF, président de la BEKB/BCBE, Berne	2002	2010
	Luc Meylan lic. en droit, avocat et notaire, Neuchâtel	1988	2008
	Martin Michel dr en droit, avocat, Lachen	2007	2011
	Franz-Xaver Muheim dr en droit, avocat et notaire, Altdorf	2002	2008
	Fritz Mühlemann, dr en sc. éc., anc. président de la direction de BKW FMB Energie SA, Rubigen	1994	2010
	Fulvio Pelli dr en droit, avocat et notaire, conseiller national, président de la Banque Cantonale du Tessin, Lugano	1992	2008

		Membre depuis	élu-e jusqu'en
	Christian Rey dr en sc. éc., CEO de Rentimo S.A., président de Rey Hotels & Residences, Versoix	2002	2010
	Fritz Schiesser dr en droit, président du Conseil EPF, Haslen	2005	2009
	Thomas Schmid-Auf der Maur anc. président du Conseil d'administration fenaco, Ibach SZ	1994	2008
	Serge Sierro lic. en droit, avocat à Sion et Sierre, Sierre	2004	2008
	Rudolf Stämpfli dr en sc. éc. de la Haute école de St-Gall, président du Conseil d'administration de Stämpfli SA, président de l'Union patronale suisse, Berne	2005	2009
	Wilfred Pierre Stoecklin dr en sc. éc., Bottmingen	2003	2011
	Peter R. Studer entrepreneur, ing. él. dipl. HES/SIA, Berne	1994	2008
	Burkhard Vetsch anc. conseiller d'Etat, anc. conseiller national, Balgach	1978	2009
	Andreas von Sprecher avocat Zurich et Maienfeld, Zollikon	2003	2011
	Benedikt Weibel dr en sc. éc., Muri/Berne	2007	2011
	Tous les membres du Conseil d'administration sont des citoyens suisses, sauf Elgar Fleisch (nationalité autrichienne).		
		depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Beat Haudenschild, avocat, Boll		
Organe de revision	PricewaterhouseCoopers SA, Zurich		2007
Chef réviseur	Peter Lüssi, Habsburg	2007	

Comptes annuels

Compte de profits et pertes milliers de CHF	2007	2006
Produit des participations	12 000	12 050
Produit du prêt	6 750	5 667
Autres produits financiers	2 709	1 420
Produits	21 459	19 137
Charges administratives	- 2 127	- 1 985
Charges	- 2 127	- 1 985
Résultat avant impôts	19 332	17 152
Impôts	- 205	- 491
Bénéfice annuel	19 127	16 661

Bilan au 31 décembre	Annexe	2007	2006
milliers de CHF			
Actifs			
Placements de capitaux	1	908 000	908 000
Immobilisations corporelles		238	232
Actifs immobilisés		908 238	908 232
Disponibilités		28 177	27 026
Créances envers des sociétés du Groupe		52 305	35 917
Autres actifs		374	140
Actifs circulants		80 856	63 083
Total		989 094	971 315
Passifs			
Fonds d'excédents des assurés	2	71 382	63 395
Engagements à long terme		71 382	63 395
Engagements envers des sociétés du Groupe		5 003	2 455
Autres passifs		223	458
Comptes de régularisation		821	819
Engagements à court terme		6 047	3 732
Fonds étrangers		77 429	67 127
Réserves	3	873 000	873 000
Report de bénéfice		19 538	14 527
Bénéfice annuel		19 127	16 661
Capital propre		911 665	904 188
Total		989 094	971 315

Annexe

1 Placements de capitaux

milliers de CHF

	2007	2006
Participation	758 000	758 000
Prêt à une société du Groupe	150 000	150 000
Placements de capitaux	908 000	908 000

2 Fonds d'excédents des assurés

milliers de CHF

	2007	2006
Etat 1.1.	63 395	55 512
Attribution	8 000	8 000
Prélèvement pour des projets de prévention	- 13	- 117
Etat 31.12.	71 382	63 395

3 Réserves

milliers de CHF

	2007	2006
Réserves générales légales	400 000	400 000
Réserves libres	254 000	254 000
Réserves extraordinaires	219 000	219 000
Réserves	873 000	873 000

ParticipationQuote-part
en % Capital-actions
milliers de CHF

Mobilière Suisse Holding SA Bundesgasse 35 3001 Berne	100,00	200 000
---	--------	---------

Pas de modification des participations par rapport au 31.12. 2006.

Utilisation du bénéfice milliers de CHF	2007	2006
Bénéfice annuel	19 127	16 661
Report de bénéfice	19 538	14 527
Bénéfice résultant du bilan	38 665	31 188

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée des délégués du 16 mai 2008 d'utiliser le bénéfice au bilan de la manière suivante:

Attributions:

Fonds d'exédents des assurés	8 000	8 000
Caisses de pension	3 000	3 000
Fonds de donations	500	400
Fondation du Jubilé	250	250
Attributions	11 750	11 650
Report à compte nouveau	26 915	19 538

Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée des délégués de la Mobilière
Suisse Société Coopérative
Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe, pages 20 à 22) ainsi que la gestion de la Mobilière Suisse Société Coopérative pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels et de la gestion incombe au conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et la gestion et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à apprécier si les conditions d'une gestion conforme à la loi et aux statuts sont réunies; il ne s'agit pas de vérifier l'opportunité de celle-ci. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et la gestion ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 3 avril 2008

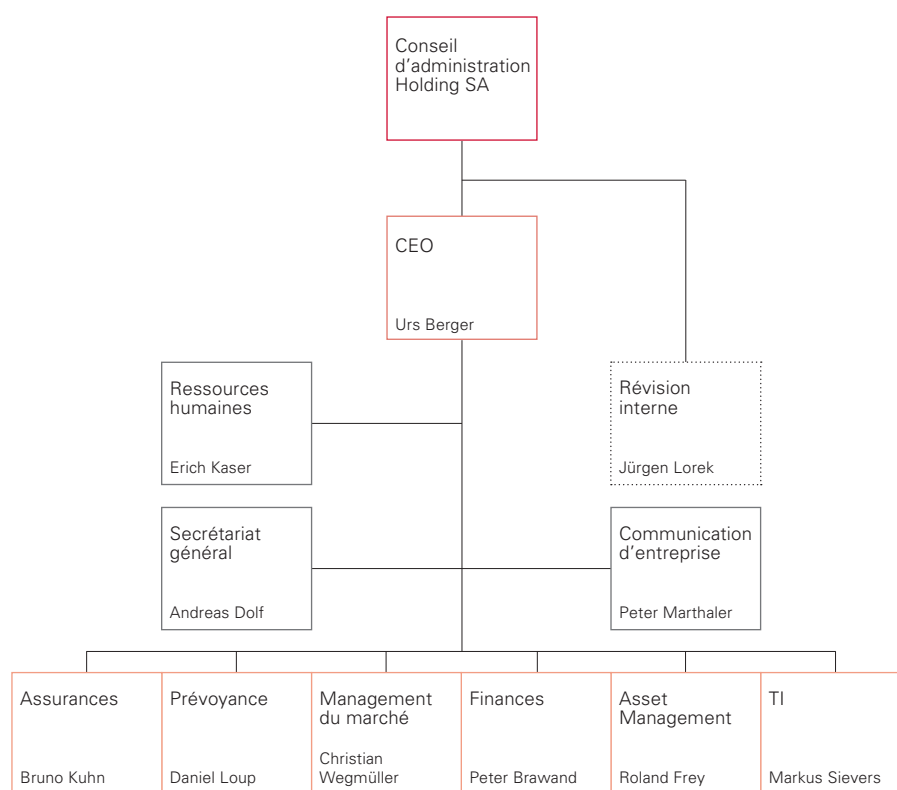
PricewaterhouseCoopers SA

Peter Lüssi
Chef réviseur

Alexander Schneider

Structure de direction

(état 1^{er} janvier 2008)



○ Comité de direction

○ Fonctions support



Fabric Frontline AG, Zurich

Spécialisée dans la fabrication et l'édition de soieries, Fabric Frontline AG a été fondée en 1980 afin de répondre à la demande de créateurs de mode de renom pour des étoffes exclusives, aux coloris et aux motifs inédits. Forte de 20 collaborateurs, elle fait fabriquer dans ses ateliers du nord de l'Italie et en Suisse de somptueuses soieries – jusqu'à 26 coloris différents – selon des procédés minutieux de tissage et de sérigraphie. Les cravates et foulards faits main sont fabriqués en Suisse.



Stratégie, objectifs et perspectives

La Mobilière mise sur l'amélioration de l'acquis, l'action visionnaire et son propre développement permanent. Elle a mis en route plusieurs projets représentant un enjeu majeur pour l'avenir.

Stratégie et facteurs de succès

Opérant sur une base coopérative, la Mobilière n'a pas pour objectif la maximalisation du profit, telle que souhaitée ou exigée par les actionnaires. Elle cherche le profit optimum. Celui-ci doit permettre avant tout au Groupe de s'autofinancer et d'assurer durablement son développement, de verser des dividendes à la Coopérative et des participations aux excédents aux assurés. Notre approche est la même dans la gestion financière: nous ne cherchons pas à maximaliser le résultat à court terme mais à minimiser les risques. Ce principe vaut également pour le secteur vie, puisque nous nous focalisons sur les assurances risque et des solutions d'épargne dont le risque de placement est supporté par des tiers.

Nous couvrons la totalité des besoins d'assurance des particuliers et des PME, avec nos propres produits ou avec des produits de tiers soigneusement sélectionnés. Notre offre de produits standard est adaptée aux besoins du grand public; dans le secteur grands comptes et affaires spéciales, nous proposons à nos clients des solutions sur mesure. La haute qualité de nos produits et de nos prestations est reconnue et appréciée sur le marché. Cependant, nous constatons qu'aujourd'hui les canaux d'échange traditionnels ne suffisent plus. Pour répondre aux besoins nouveaux d'une partie de notre clientèle, nous devons créer de nouveaux relais dans le service, notamment par le biais de l'internet. Nous n'avons pas l'intention de développer une ligne isolée de produits à bas prix pour la vente sur internet. Les produits, les services et les prestations que nous proposerons par ce canal seront intégrés dans nos processus qualité habituels.

Nos agences générales sont dirigées par des entrepreneurs indépendants. Grâce à notre réseau d'agences locales, le plus vaste en Suisse, nous pouvons liquider les sinistres sur place dans tout le pays. Nous sommes le seul assureur qui offre une telle prestation à ses clients.

Nos agences générales règlent elles-mêmes plus de 95% des sinistres, rapidement et sans esprit bureaucratique. Les dossiers graves ou complexes sont traités par les experts des services de direction.

Objectifs

En Suisse, la Mobilière est le premier assureur des ménages et des PME, ainsi que leader du marché de l'assurance vie risque destinée aux particuliers et de la réassurance des institutions de prévoyance. Nous sommes un des principaux acteurs en Suisse sur le marché de l'assurance non-vie et voulons le rester. En assurance vie risque, si le leadership lui appartient, la Mobilière Vie doit cependant accroître encore sa notoriété. Dans les enquêtes de satisfaction, les clients nous attribuent d'excellentes notes sur des critères essentiels tels que sécurité, confiance, amabilité et écoute. Nous voulons attacher définitivement ces valeurs à notre nom et en faire une exclusivité de la marque Mobilière sur le marché suisse de l'assurance privée. Notre but est d'augmenter encore la densité d'assurance par client, déjà supérieure à la moyenne. Pour alimenter la croissance, nous tablons sur le développement des relations avec nos quelque 1,3 million de clients principalement et sur l'apport des autres canaux de distribution (partenaires, courtiers et intermédiaires). Pour soutenir leurs efforts, nous développons et mettons à leur disposition une infrastructure de service ainsi que divers moyens d'information et de communication utilisables 24h/24.

L'expertise de la Mobilière en matière de gestion de sinistres est unanimement reconnue. Pour les expertises automobiles, nous proposons également nos services à des tiers par l'entremise de notre filiale XpertCenter SA. Le 1^{er} janvier 2008, notre filiale a élargi son champ d'activité en intégrant divers autres services de la Mobilière (liquidation de sinistres internationaux, exécution des recours, lutte contre la fraude à l'assurance, investigations, renseigne-

ments juridiques, expertises de sinistres). Ces services sont également proposés à des tiers.

Perspectives

La conjoncture économique est bonne en Suisse et offre des opportunités de croissance. Selon nos prévisions, la croissance devrait cependant être inférieure à celle du produit intérieur brut (PIB) dans notre secteur d'activité, en particulier dans les affaires non-vie. Par conséquent, la pression concurrentielle restera forte. Nous recherchons en priorité des clients intéressés par la qualité de nos produits et de nos services, non ceux qui choisissent uniquement en fonction du prix. Par ailleurs, nous voulons mieux exploiter les potentialités de développement offertes par les ventes croisées dans les affaires vie et non-vie.

Conception des produits

Nous développons de nouvelles offres multirisques en non-vie lors du renouvellement de nos produits. Ce système est pratique et avantageux pour nos clients, qui ne doivent souscrire plus qu'une seule police d'assurance pour tous les risques importants. Nous gérons tous les produits de ce type sur une même plate-forme (New Technology NT), que nous avons mise en place en 2005 à l'occasion du lancement des assurances multirisques véhicules à moteur et voyages. Ce système permet d'effectuer des adaptations de tarif et de produit dans des temps nettement plus courts. Les assurances d'entreprise MobiPro Multirisk seront transférées sur la plate-forme NT vers le milieu de l'année 2008. Le transfert des assurances ménage MobiCasa Multirisk est également en préparation.

Dans le secteur vie individuelle, nous procédons actuellement au remplacement et à la consolidation de diverses applications. Simultanément, nous déployons des logiciels connexes de même type pour les affaires non-vie et les affaires vie.

Investissements

En 2007, nous avons lancé le projet WelCome! Ce projet – le plus important développé actuellement dans l'entreprise – a pour objectif l'intégration de nouveaux canaux, l'internet en particulier, pour la distribution de nos produits et services gérés sur la plate-forme NT. Nous pourrions ainsi répondre aux attentes d'un nombre croissant de nos partenaires et clients qui souhaitent pouvoir entrer en contact et communiquer avec nous par voie électronique également, à toute heure du jour ou de la nuit. Etant donné le nombre de domaines concernés (systèmes informatiques, processus, produits, distribution et règlement des sinistres) et l'ampleur des tâches à exécuter, ce projet exige une organisation importante. Nos agences générales ou nos intermédiaires garderont leur rôle de plaque tournante. Grâce aux informations livrées par nos systèmes informatiques, il leur sera possible de suivre personnellement chacun de leurs clients et d'intervenir à tout moment.

WelCome! exige en outre une réorganisation des postes de travail, fixes et mobiles, que nous devons doter de moyens techniques plus performants (PC, téléphonie, imprimante/scanner/fax, etc.) et un renforcement de la mise en réseau. Les travaux y relatifs sont menés actuellement dans le cadre du projet New Workplace. Parallèlement à cela, nous investissons dans l'adaptation de nos systèmes de serveurs; ces travaux permettront de gagner en efficacité tout en réduisant les coûts d'exploitation et de maintenance.

Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA*

(état 1^{er} janvier 2008)

		Année de naissance	Début du mandat	Fin du mandat
Président	Albert Lauper, Villars-sur-Glâne	1942	2000	2008
Vice-président	Richard Burger, Bottmingen	1943	1998	2008
Membres	Susy Bruschweiler, Erlenbach	1947	2005	2010
	Peter Giger, Ittigen	1938	1991	2008
	Peter Kappeler, Berne	1947	2003	2010
	Luc Meylan, Neuchâtel	1947	2001	2008
	Fulvio Pelli, Lugano	1951	2001	2008

* La composition des Conseils d'administration de la Mobilière Suisse Société d'assurances (SA), de la Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie (SA) et de la Mobilière Suisse Asset Management (SA) est identique. Tous les membres du Conseil d'administration de la Mobilière Holding SA sont de nationalité suisse.

Albert Lauper est diplômé fédéral en assurance privée. Il est entré à la Mobilière Suisse Société d'assurances en 1967 et y a exercé diverses fonctions dont, en dernier lieu, jusqu'à mai 2003, celle de président de la direction du Groupe et d'administrateur-délégué de la Mobilière Suisse Holding SA. En 2003, il a abandonné sa fonction de responsable opérationnel du Groupe et a été élu en même temps président du Conseil d'administration. De 2003 à 2007, il a été président de l'Association Suisse d'Assurances. En outre, il est membre du Conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance depuis 1996. De 2001 à 2003, il a exercé les fonctions de Chairman of the Board of Eurapco SA, un groupe fédérant différentes grandes sociétés d'assurances européennes. Depuis mi-2005, il est trésorier du CEA (Comité Européen des Assurances).

Richard Burger est ingénieur en machines diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. De 1971 à 2003, il a exercé diverses fonctions chez Sulzer, dont en dernier lieu celle de membre de la direction du Groupe. Depuis 2002, il préside le Conseil de fondation de l'institution de prévoyance de Sulzer. Depuis cette même année, il est membre du Conseil d'administration du BLS Chemin de fer du Lötschberg.

Depuis 1997, il fait partie du Conseil d'administration de diverses entreprises du Groupe Trumpf Grusch. De 2001 à 2004, il a été administrateur de Feintool AG. Depuis 2005, il est, de plus, membre du Conseil d'administration de Egro Industrial Systems AG. En 2005, Richard Burger a été élu vice-président du Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA.

Susy Bruschweiler est diplômée en économie et gestion d'entreprise de l'Université de Neuchâtel. De 1995 à 1999, elle a été présidente du Comité de direction de SV Schweiz. Depuis 1999, elle est CEO de SV Group. Précédemment, elle a exercé des activités dirigeantes auprès de diverses institutions de formation en soins infirmiers. De 1999 à 2007, elle a été conseillère de Credit Suisse Group. Depuis 1999, elle est membre du Conseil d'administration de Siegfried AG. En outre, elle siège au Comité de l'Union patronale suisse depuis 2004 et, de 1989 à 2007, elle a fait partie du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En outre, elle est administratrice de Movis AG et de Movis preCare AG respectivement depuis 2004 et 2007.

Peter Giger est licencié en sciences économiques. De 1965 à 2003, il a occupé divers postes à responsabilité au sein du Groupe Hans Giger.

Depuis 1991, il préside le Conseil d'administration de Giger Management AG. Depuis 2000, il préside le Conseil d'administration de la banque EEK à Berne. De 1996 à 2004, Peter Giger a présidé le Conseil d'administration de NAHA 2 AG et, de 1999 à 2006, celui de Berna Biotech AG.

Peter Kappeler est ingénieur diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et titulaire d'un MBA INSEAD. Il a exercé des fonctions dirigeantes dans le secteur bancaire et dans l'industrie. A partir de 1992, et jusqu'à sa nomination à la présidence du Conseil d'administration en mai 2003, il a exercé la fonction de responsable opérationnel de la Banque Cantonale Bernoise BEKB/BCBE. Il fait partie de divers Conseils d'administration et Conseils de fondation, entre autre chez Givaudan, Ypsomed AG, Cendres & Métraux SA et aux Chemins de fer de la Jungfrau.

Luc Meylan, lic. en droit, est avocat et notaire à Neuchâtel où il a fondé sa propre étude en 1974. Il est l'un des fondateurs d'Athemis, une entreprise de quelque 45 collaborateurs, qu'il dirige avec sept associés. Athemis joue un rôle important dans la vie économique de l'Arc jurassien, en particulier dans les cantons de Neuchâtel et du Jura, ainsi que dans le Jura bernois. Parallèlement à son activité professionnelle, qu'il exerce pour une clientèle privée et de PME, Luc Meylan est membre de plusieurs Conseils d'administration.

Fulvio Pelli, avocat et notaire, est associé d'une étude d'avocats à Lugano. En 2004, il a été élu président de la Banque Cantonale Tessinoise. De 2000 à 2005, il a fait partie du Conseil d'administration de la Nouvelle Compagnie de Réassurance. Depuis 1996, il préside le Conseil d'administration de Casram Holding AG. Il est conseiller national depuis 1995 et président du PRD Suisse depuis 2005.

		depuis	pour
Secrétaire du Conseil d'administration	Andreas Dolf, avocat, Herzogenbuchsee		
Révision interne	Jürgen Lorek, Dietwil		
Organe de révision	PricewaterhouseCoopers AG, Zurich		2007
Chef réviseur	Peter Lüssi, Habsburg		2007

Comité de direction

(état 1^{er} janvier 2008)

		Année de naissance	Membres du CD depuis
CEO	Urs Berger, Therwil	1951	2003
Responsable Finances	Peter Brawand, Therwil	1965	2004
Responsable Asset Management	Roland Frey, Muri-Gümligen	1956	2000
Responsable Assurances	Bruno Kuhn, Stettlen	1957	2003
Responsable Prévoyance	Daniel Loup, Lutry	1949	2004
Responsable TI	Markus Sievers, Balzers	1954	2003
Responsable Management du marché	Christian Wegmüller, Glashütten	1950	1996

Tous les membres du Comité de direction sont des citoyens suisses.

Urs Berger a étudié les sciences économiques à la Haute école de St-Gall. A partir de 1978, il a exercé des fonctions dans une entreprise de courtage en assurances; de 1981 à 1993, il a occupé divers postes importants, notamment celui de responsable du conseil aux entreprises industrielles, auprès de Zurich Assurances. En 1993, il est entré à la Bâloise Assurances, a été nommé en 1999 président de la direction de la Bâloise Suisse et membre de la direction du Groupe. Le 1^{er} janvier 2003, il a rejoint la Mobilière, où il occupe le poste de CEO depuis le 25 mai 2003. En outre, Urs Berger fait partie du Comité de direction et du Comité restreint de l'Association Suisse d'Assurances (ASA) ainsi que du Comité de l'Union patronale suisse. Depuis 2005, il est membre du Conseil d'administration de la caisse maladie CPT et, depuis 2007, de ceux de la CPT Holding SA et de van Baerle AG. Par ailleurs, il siège depuis 2003 au Conseil d'administration d'Eurapco et, depuis 2005, il est membre du Comité de GfM Schweizerische Gesellschaft für Marketing.

Peter Brawand est licencié en sciences économiques de la Haute Ecole de St-Gall et expert-comptable diplômé. A partir de 1989, il a exercé diverses fonctions chez Revisuisse Price Waterhouse SA, dont, en dernier lieu, celle de chef

mandataire en matière de conseil et de contrôle de gestion. De 1994 à 1996, il a été responsable des finances et de l'administration au sein du Comité directeur de Coop Compagnie d'Assurances. En 1997, il a rejoint la Bâloise Assurances. Membre du Comité de direction Suisse depuis 1998, il a occupé en dernier lieu le poste de responsable de la comptabilité et du controlling. Depuis le 1^{er} juin 2004, Peter Brawand est responsable des finances du Groupe Mobilière.

Roland Frey est titulaire du diplôme fédéral de spécialiste en économie bancaire. A partir de 1976, il a exercé diverses fonctions auprès de la Neue Aargauer Bank, de la Chase Manhattan Bank et de la Banque Populaire Suisse. En 1996, il est entré au Credit Suisse en tant que responsable des régions Zurich nord et Zurich ouest. Depuis le 1^{er} mai 2000, il est responsable de l'Asset Management du Groupe Mobilière. En outre, Roland Frey exerce la fonction de consultant auprès de Valiant Privatbank AG et, depuis 2007, il est membre du Conseil de la fondation CareLink.

Bruno Kuhn est avocat. Il a débuté sa carrière en 1985 à la Société de Banque Suisse, au département des finances. De 1986 à 1987, il a exercé la fonction de chef mandataire auprès

d'une agence bernoise de relations publiques. En 1987, il est entré au service de la Mobilière, a été promu à la tête du département Produits en 1999 et dirige depuis le 16 juin 2003 le secteur du Comité de direction Assurances.

Daniel Loup est licencié de l'École des Hautes Etudes Commerciales (HEC) de l'Université de Lausanne. Il a débuté sa carrière en 1972 chez Winterthur Assurances où il a exercé diverses fonctions, notamment celle de responsable du secteur distribution vie Suisse. En 1995, il a rejoint Swiss Life et, en 1999, est devenu membre du Comité de direction du Groupe Swiss Life pour la Suisse. Daniel Loup est entré au service du Groupe Mobilière le 1^{er} mars 2004 en tant que responsable Prévoyance.

Markus Sievers est mathématicien diplômé de l'EPFZ. A partir de 1978, il a été assistant au séminaire de mathématiques à l'EPF de Zurich. Entré en 1980 dans le Groupe Mobilière, il a

exercé successivement les fonctions de chef de vente de Providentia, de directeur de Protekta et de responsable du développement des affaires. Depuis le 16 juin 2003, il est à la tête du secteur TI du Groupe Mobilière.

Christian Wegmüller est titulaire du diplôme d'expert comptable et de celui de contrôleur de gestion. A partir de 1973, il a été employé auprès d'une administration communale et d'une société fiduciaire. Entré à la Mobilière en 1984 en tant que réviseur, il a été nommé ensuite à la tête du département économie d'entreprise/controllers, avant de prendre la direction de l'organisation externe et du marketing, puis du secteur assurances non-vie Suisse. Depuis le 16 juin 2003, il est responsable du secteur Management du marché pour le Groupe. En outre, il est président de l'Organe suisse responsable des examens professionnels et supérieurs de banque, d'assurance et de planification financière (BAP).

Responsables fonctions support du Comité de direction

Secrétariat général Andreas Dolf, Herzogenbuchsee

Ressources humaines Erich Kaser, Gland

Communication d'entreprise Peter Marthaler, Zimmerwald

Direction

(état 1^{er} janvier 2008)

Hanspeter Aebischer
soutien à la vente

Hans Ammeter
actuariat assurances

Albert Andrist
business continuity & security

André Blanchard
management du marché ouest

Werner Bösiger
processus sinistres

Patrizio Bühlmann
Protekta Assurance de protection juridique SA

Walter Bühlmann
expert formation non-vie

Odilo Bürgy
service juridique du Groupe

Paul Cathrein
assurances ménage et protection juridique

Margrit Elbert
sinistres choses

Peter Galliker
Key Account Management assurances

Christoph Gaus
assurances mobilité

Michel Gicot
responsable du programme GoMobiLife

Dominik Glaser
prévoyance professionnelle

Patrick Göcking
économie d'entreprise & processus

Roland Grossrieder
processus ingénierie & gestion
informatique des clients

Peter Hasler
service des sinistres

Gundula Heintz
architecture d'entreprise

Andreas Hölzli
processus et projets

Thomas Itten
développement RH

Stephan Jaeggi
Key Account Manager prévoyance

Michael Kämpf
portefeuille stratégique de projets

Andreas S. Keller
actuariat prévoyance

Stefan Koch
gestion des contrats prévoyance privée

Diether Kuhn
coresponsable du programme WelCome! (business)

Beat Kunz
placements

Martin Kurz
Key Account Manager assurances

Antoine Lavanchy
prestations, service juridique &
underwriting prévoyance

Jean-Marc Leutenegger
projets

Patrik Linder
assurances d'entreprises

Daniel Luder
gestion du risque

Roland Lüthi
Mobi24

Bernhard Maeder
produits prévoyance privée

Jérôme Mariéthoz
planification, projets et controlling prévoyance

Silvan Meier
management du marché centre

André Meyer
processus gestion des contrats

Walter Minder
contrôle de gestion

Gaspare Nadig
gestion des grands sinistres

Hans Nydegger
management des produits
assurances techniques et construction

Beat Odermatt
comptabilité

Nadine Probst
service compliance du Groupe

Gottfried Rey
consultant en gestion de risques

René Rippstein
marketing et services

Peter Schärer
projets assurances choses et dangers naturels

Christophe Schaufelberger
assurances de personnes

Laszlo Scheda
management des produits assurances choses

Andreas Scheurer
droit et gestion du savoir

Christian Schindler
direction courtiers

Christian Schnell
conseil aux entreprises prévoyance professionnelle

Bruno Spicher
grands comptes et affaires spéciales

Christoph Stalder
public affairs

Erich Streit
gestion du personnel & controlling

Rolf Trüb
développement TI

Klaus Volken
management du marché est

Urs Wirth
immeubles

Andreas Wortmann
Gouvernance & Compliance TI

Markus Wyss
facility management

Fritz Zemp
exploitation TI

Rico Zwahlen
XpertCenter SA



USM U. Schärer Söhne AG, Münsingen

USM est synonyme de systèmes de mobilier modulaires de très grande qualité au design intemporel. De la combinaison d'éléments modulables naissent des aménagements fonctionnels pour l'habitat privé, des espaces de travail individuels ou des espaces paysagers. USM emploie 380 personnes dans le monde. L'entreprise possède des filiales en Allemagne, en France et aux Etats-Unis. En outre, elle est représentée dans plus de 30 pays.



Résultat global

Après un excellent avant-dernier exercice, la Mobilière affiche de nouveau un résultat en hausse. Les secteurs non-vie et vie progressent à un bon rythme. Le résultat a permis de renforcer encore les fonds propres. Le Groupe dispose ainsi d'une bonne marge pour affronter les défis du marché.

Comme l'année précédente, les comptes consolidés de l'exercice ont été établis au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA, filiale à 100% de la Mobilière Suisse Société Coopérative. Le présent commentaire porte sur les chiffres-clés présentés à la page 2 du rapport de gestion, et sur les comptes du Groupe, qui figurent aux pages 66 à 86.

Résultat global

Le Groupe Mobilière a réalisé un bénéfice annuel réjouissant de 340,9 millions de CHF pour l'ensemble de ses activités (309,1 millions de CHF l'année précédente). Le secteur non-vie y contribue pour 254,4 millions de CHF (année précédente 233,7 millions de CHF), le secteur vie pour 86,5 millions de CHF (année précédente 75,4 millions de CHF). Le résultat technique non-vie ressort à 103,8 millions de CHF (163,9 millions de CHF l'année précédente). Le recul est dû aux événements naturels de l'été. Le résultat technique du secteur vie enregistre un net redressement: déficitaire de 20,7 millions de CHF l'année précédente, il passe à 6,3 millions de CHF.

Le résultat financier s'établit à 304,0 millions de CHF (322,1 millions de CHF l'année précédente). Profitant des importantes phases de hausse du premier semestre nous avons réalisé les trois quarts des gains sur les ventes au cours de

cette période. Durant les six mois suivants, les marchés financiers ont régressé, ce qui explique le fléchissement du résultat.

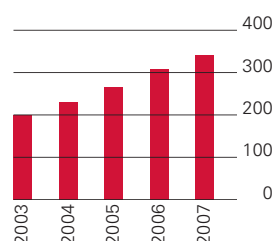
Le résultat du Groupe comprend des attributions exceptionnelles aux caisses de pension d'un montant total de 20,0 millions de CHF (100,0 millions de CHF l'année précédente).

Capital propre

Malgré le recul des réserves de réévaluation sur actions, le capital propre consolidé a augmenté de 221,8 millions de CHF à plus de 2,7 milliards de CHF; le rendement du capital propre atteint 12,9% (13,1% l'année précédente). Les marges de solvabilité (solvabilité I) des sociétés du Groupe et leur dotation en capital risque, mesurées selon le Test suisse de solvabilité, dépassent largement les valeurs prescrites. La Mobilière poursuit son développement sur une base solide. La somme du bilan consolidé progresse à 13,615 milliards de CHF (13,384 milliards de CHF l'année précédente). Les placements de capitaux représentent 95,2% des actifs du bilan (95,6% l'année précédente). La majeure partie des placements est constituée de titres à revenus fixes, représentant une valeur de 6,470 milliards de CHF (6,610 milliards de CHF l'année précédente). Ces titres sont portés au bilan selon la méthode de l'amortissement des coûts, ce qui signifie que la différence entre la valeur

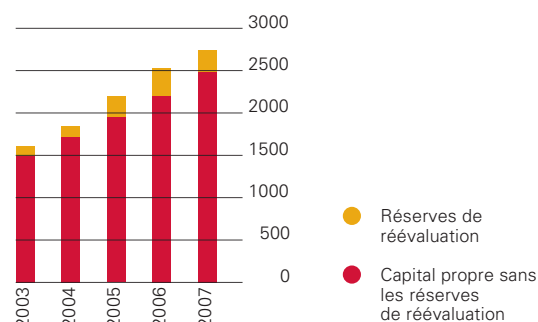
Résultat annuel consolidé

Mio CHF



Capital propre consolidé

au 31.12., Mio CHF



d'acquisition et la valeur de remboursement est répartie linéairement sur la durée résiduelle. Côté passif, les provisions techniques ont, comme d'habitude, été dotées prudemment.

Affaires techniques non-vie

Le volume global de primes a moins fortement progressé, de 1,8% à 2,060 milliards de CHF. Le ralentissement est dû aux baisses de primes concédées. Toutefois, la progression est supérieure à la croissance moyenne du marché. Nous avons pu augmenter notre volume de primes dans toutes les branches de l'assurance dommages. En assurance de personnes, nous enregistrons un léger tassement. Le ratio sinistres à primes a augmenté à 67,3% (65,2% l'année précédente); cette dégradation est due principalement aux intempéries de l'été. La hausse des frais de distribution et des dépenses engendrées par nos grands projets se répercute sur le taux de frais pour compte propre, qui passe de 24,4% à 25,7%. Le ratio combiné, qui tient compte des autres frais techniques, s'établit à 94,6% (91,3% l'année précédente).

Opérations financières non-vie

Le résultat financier, majoré par une hausse du produit des titres et des plus-values provenant de ventes d'actions, ressort à 217,0 millions de CHF (196,7 millions de CHF un an plus tôt). La progression a été freinée par la hausse des

amortissements. Les autres produits financiers et charges financières comprennent essentiellement des gains ou pertes de change ainsi que le produit des opérations à terme sur devises.

Affaires techniques vie

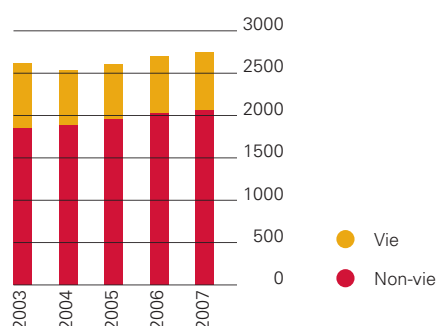
Les primes brutes s'élèvent à 689,0 millions de CHF (674,3 millions de CHF l'année précédente). Les assurances risque pur de la prévoyance privée dégagent un volume à peu près inchangé, de 134,8 millions de CHF (135,0 millions de CHF un an auparavant). En réassurance des institutions de prévoyance, les primes continuent d'augmenter. Elles atteignent 396,1 millions de CHF (372,5 millions de CHF l'année précédente). Les assurances vie liées à des fonds de placement produisent un volume de primes de 93,7 millions de CHF (100,3 millions de CHF l'année précédente). En raison de la baisse du nombre de rachats et d'expirations, les prestations d'assurance versées pour compte propre ont diminué (de 758,9 à 600,4 millions de CHF). La bonne marche des affaires a permis d'augmenter une nouvelle fois les provisions pour participations futures des assurés aux excédents, qui atteignent désormais 304,3 millions de CHF (257,0 millions de CHF un an plus tôt). Les fonds investis dans les grands projets et l'augmentation des frais de distribution ont entraîné une hausse du taux de frais pour compte propre à 16,7% (année précédente 14,9%).

Opérations financières vie

Le résultat financier passe de 125,4 à 87,0 millions de CHF. Ce net recul s'explique par des gains et pertes réalisés et, en particulier, par des amortissements de fin d'année sur placements (il convient d'observer toutefois que le résultat de l'année précédente était largement supérieur à la moyenne des années précédentes). Les autres produits financiers et charges financières comprennent essentiellement des gains ou pertes de change, ainsi que le produit des opérations à terme sur devises.

Primes brutes

Mio CHF



Chiffres-clés non-vie	2007	2006	Variation %
millions de CHF			
Primes brutes	2 060,0	2 023,2	+ 1,8
Primes acquises pour compte propre	1 920,8	1 884,5	+ 1,9
Charge des sinistres pour compte propre	- 1 292,9	- 1 229,0	- 5,2
Provisions techniques pour compte propre	4 268,7	4 121,7	+ 3,6
– dont provisions pour sinistres	3 477,0	3 335,0	+ 4,3
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	148,6	170,5	- 12,8
Placements de capitaux	6 880,8	6 667,8	+ 3,2
Résultat technique	103,8	163,9	- 36,7
Résultat financier	217,0	196,7	+ 10,3
Résultat après impôts	254,4	233,7	+ 8,9
Sinistralité pour compte propre	67,3%	65,2%	
Taux de frais pour compte propre	25,7%	24,4%	
Taux autres frais techniques (y c. parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance) pour compte propre	1,6%	1,7%	
Ratio combiné pour compte propre	94,6%	91,3%	

Modification d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, - = effet négatif sur le résultat

Non-vie

Face à une concurrence de plus en plus virulente, la Mobilière a réussi une nouvelle fois à consolider sa position. Dans les secteurs d'affaires prioritaires, elle enregistre une croissance de primes appréciable. Malgré les intempéries de l'été, le résultat technique est réjouissant dans l'ensemble.

Environnement et positionnement

Après trois années de bons résultats techniques, les compagnies d'assurance avaient les moyens d'assouplir leur politique tarifaire, si bien qu'en 2007, la concurrence s'est jouée essentiellement sur les prix. La pression a été forte dans tous les secteurs d'affaires. Nous avons nous-mêmes procédé à des ajustements tarifaires ciblés, dans les secteurs ménage, mobilité, grands comptes et affaires spéciales principalement, et pu ainsi consolider notre position sur le marché. L'adaptation de l'assurance des dommages dus aux événements naturels au 1.1.2007, qui était assortie d'un droit de résiliation, a engendré une pression supplémentaire. Durant le premier semestre, nos concurrents ont essayé de mettre ce droit à profit pour attaquer nos positions dans les branches concernées.

Ristourne du fonds d'excédents aux clients

La ristourne du fonds d'excédents aux clients constitue une parade efficace au comportement agressif de nos concurrents. De mi-2007 à mi-2008, nous utilisons cet instrument en faveur des clients ménage. Grâce au très bon résultat de l'exercice 2006, nous pouvons verser à nos clients 20% d'une prime annuelle, soit le double de la précédente ristourne. Au total, nous rétrocédons 108 millions de CHF.

Relations clients et canaux de distribution

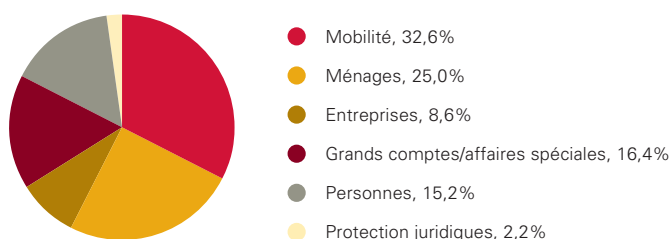
La Mobilière mise sur un service de proximité. Nos 82 agences générales et quelque 60 agences garantissent ce service à tous nos clients, et ceux-ci sont convaincus des avantages qu'il leur apporte, en cas de sinistre tout particulièrement. Pour son maintien, la formation de la relève est importante. Actuellement, nous avons 275 jeunes qui apprennent le métier, la plupart auprès de nos agences générales.

La collaboration avec les courtiers prend de plus en plus d'ampleur. Les agences générales gèrent les relations avec les courtiers locaux et régionaux, tandis que nos services spécialisés de direction à Zurich et à Genève, traitent avec les courtiers opérant sur le plan national et suprarégional.

Produits

Sur un marché âprement disputé, nous sommes parvenus à accroître nos primes dans tous les secteurs de l'assurance dommages. Nous réalisons 1,8% de croissance. Ce chiffre est quelque peu inférieur à celui de l'année précédente. Dans un marché en stagnation, il est néanmoins très réjouissant. Conformément à la stratégie, nous enregistrons une hausse du volume de primes supérieure à la moyenne dans les secteurs d'affaires ménage, entreprises et protection juridique.

Portefeuille par secteur d'affaires



La bataille sur les prix et les actions de marketing mises en œuvre par nos concurrents ont eu une incidence sur notre portefeuille. Nous avons constaté en effet une augmentation du nombre de sorties. Grâce à un démarchage actif, nous avons pu toutefois compenser celles-ci et même augmenter nos volumes. Cela a entraîné toutefois une augmentation des frais de distribution.

Innovations et optimisation de processus

La vigilance et la réactivité sont essentielles dans la situation présente. Nous devons pouvoir adapter nos produits et nos prix le plus rapidement possible. La plate-forme informatique sur laquelle nous gérons actuellement nos assurances voyages et véhicules à moteur constitue une solution optimale à cet égard. Nous transférerons, par étapes, tous nos autres produits sur cette plate-forme.

Nous avons introduit une application spécifique pour le suivi des clients grands comptes. Elle offre un soutien optimum à nos conseillers, qui peuvent accéder en tout temps aux données des clients, de leurs contrats et de leurs sinistres.

En 2008, nous introduirons l'attestation d'assurance électronique pour les véhicules automobiles. L'infrastructure nécessaire a été mise en place durant l'exercice. A fin 2008, tous les can-

tons seront reliés au nouveau système d'échange, qui simplifiera grandement le travail administratif.

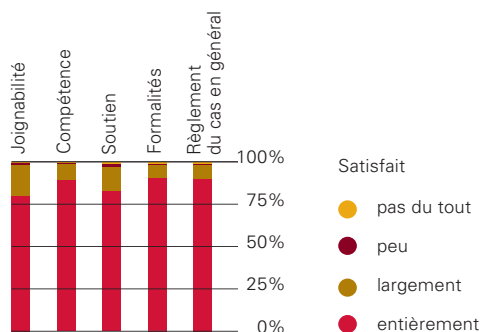
Evolution des sinistres

Les intempéries survenues en juin, juillet et août ont touché sévèrement diverses régions de la Suisse. Inondations, glissements de terrain, mais aussi grêle et tempêtes ont provoqué des dégâts matériels considérables dans les ménages, les entreprises, aux véhicules et aux bâtiments, principalement dans les cantons de Berne, de Schwytz, de Lucerne, du Tessin et dans certaines parties du canton d'Obwald. De nombreuses entreprises ont dû interrompre leurs activités. A la suite de ces événements, nous avons reçu plus de 23 000 déclarations de sinistre, représentant un coût total d'environ 195 millions de CHF. Nos agences locales sont intervenues tout de suite et ont pu prendre toutes les mesures utiles pour aider nos assurés et éviter une aggravation des dommages. Les lésés ont été indemnisés rapidement par leur agence.

Les événements naturels ont grevé lourdement nos comptes, tout spécialement dans les secteurs ménages, entreprises, grands comptes et affaires spéciales. De ce fait, le ratio sinistres à primes (charge des prestations rapportée aux primes) est moins bon que l'année précédente dans ces secteurs d'affaires. En grands comptes et affaires spéciales, plusieurs incendies

Qualité du service de la Mobilière en cas de sinistre

Etude réalisée par la Mobilière, 40 000 clients privés



d'une gravité exceptionnelle ont en outre affecté le résultat.

La sélection des risques, les mesures d'accompagnement des personnes victimes de graves atteintes corporelles, de même que l'évolution positive de la conjoncture, ont contribué en 2007 à la stabilisation et à l'amélioration du cours des sinistres dans l'assurance des véhicules à moteur et les assurances de personnes. Dans l'assurance protection juridique, la charge des sinistres, faible l'année précédente, enregistre une légère augmentation. Pour l'ensemble des secteurs d'affaires, la charge des sinistres a augmenté de 2,1 points de pourcentage par rapport à l'année précédente; elle correspond environ à la moyenne des dix dernières années.

Filiales

Les cas d'assistance traités par notre centrale d'appels Mobi24 ont augmenté une nouvelle fois de 7%. Mobi24 a réglé 10% de cas en plus pour la Mobilière. Dans le domaine de l'assistance technique, les besoins des clients changent. On note ainsi aujourd'hui une préférence plus marquée pour les solutions garantissant un service complet à l'échelle européenne. Pour répondre à cette demande, Mobi24 a rejoint le réseau européen d'assistants Astrum Assistance Alliance AG, créé récemment avec le soutien d'EurAPCo. Depuis janvier 2007, Mobi24 se charge de la liquidation des sinistres pour le compte de grands clients de la branche automo-

bile. Par ailleurs, Mobi24 a abandonné toute activité dans le domaine de la gestion des alarmes et transféré les contrats y relatifs à Safe Home SA et à ADT Security (Switzerland) SA.

Par l'efficacité et l'étendue (JurLine) de son service et par la qualité de ses produits, Protekta Assurance de protection juridique SA a contribué dans une mesure importante au bon résultat du Groupe.

Protekta Conseils-Risques SA propose un service et un conseil neutres dans toute la Suisse aux entreprises industrielles, artisanales et de service, pour la gestion des risques. En outre, elle se charge de la supervision des projets de prévention des dangers naturels, financés par le fonds d'excédents de la Mobilière.

XpertCenter SA effectue des expertises automobiles pour la Mobilière et pour des tiers. Durant l'exercice sous revue, elle a réalisé plus de 90 000 expertises pour un chiffre d'affaires total d'environ 22 millions de CHF; un tiers du chiffre d'affaires provient des mandats confiés par des tiers. Au début 2008, XpertCenter a étendu ses activités à d'autres secteurs (voir explications à la page 28).

Chiffres-clés vie	2007	2006	Variation %
millions de CHF			
Primes brutes	689,0	674,3	+ 2,2
– dont primes périodiques (annuelles)	556,7	512,5	+ 8,6
– dont primes uniques	132,3	161,8	– 18,2
Primes acquises pour compte propre	661,2	652,5	+ 1,3
Prestations d'assurance versées	– 625,4	– 780,8	+ 19,9
Participations des assurés aux excédents	– 131,7	– 118,9	– 10,8
Provisions techniques pour compte propre	3 081,2	2 959,1	+ 4,1
– dont provisions pour sinistres	1 071,1	1 026,1	+ 4,4
– dont réserve mathématique	1 965,2	1 887,5	+ 4,1
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	304,3	257,0	+ 18,4
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers	2 103,7	2 359,4	– 10,8
Placements de capitaux	3 982,9	3 769,9	+ 5,7
Placements pour le compte et au risque de tiers	2 103,7	2 359,4	– 10,8
Résultat technique	6,3	– 20,7	n.a.
Résultat financier	87,0	125,4	– 30,6
Résultat après impôts	86,5	75,4	+ 14,7
Taux de frais pour compte propre	16,7%	14,9%	

Modification d'un chiffre du compte de profits et pertes en %, + = effet positif sur le résultat, – = effet négatif sur le résultat

n.a. = non applicable

Vie

La Mobilière Vie se concentre sur les assurances risque. Une stratégie qui lui réussit puisqu'elle a gagné des parts de marché dans les segments de produits et de clientèle ciblés. Globalement, la croissance atteint 2,2%.

Environnement et positionnement

Le marché des assurances risque est très convoité et les compétiteurs se montrent de plus en plus agressifs, à travers leur politique de prix notamment. Si nous connaissons cette situation depuis quelque temps en affaires individuelles, elle touche désormais aussi la réassurance des risques des institutions de prévoyance. En 2007, la lutte avait pour enjeu principal les banques et autres grandes entreprises.

Prévoyance professionnelle

Au cours du dernier exercice, la Mobilière Vie a pu accroître ses primes annuelles de façon substantielle dans ce secteur d'affaires. Par rapport à l'année précédente, la hausse s'inscrit à plus de 13%. La croissance moyenne est nettement inférieure dans la branche. Cette forte progression est due aux nouvelles souscriptions et, dans une mesure moindre, à une augmentation du nombre d'assurés auprès des institutions clientes. Les primes uniques provenant de transferts de rentiers et des rachats de rentes de vieillesse enregistrent un recul.

La baisse de la charge des sinistres nous a permis d'assouplir notre politique tarifaire dans l'assurance collective des risques d'institutions de prévoyance. Malgré le potentiel de croissance limité et la forte pression concurrentielle, nous avons pu ainsi consolider une nouvelle fois notre position sur ce marché.

Prévoyance privée

Après un premier semestre plutôt calme, les affaires ont repris. La Mobilière reste le premier assureur vie des particuliers pour les risques incapacité de gain et décès et elle a même pu consolider sa position. Les groupes internationaux d'assurance ont accentué leur pression dans ce secteur. Comparé à la croissance moyenne du marché (+2,4%), la Mobilière Vie a pu accroître ses primes périodiques dans une proportion appréciable. Les solutions d'épargne financées par une prime unique sont devenues moins intéressantes pour les clients, en raison du bas niveau des taux garantis; le volume des primes a diminué.

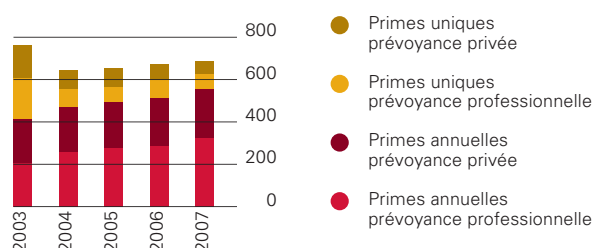
Malgré les turbulences sur les marchés des capitaux, les assurances vie liées à des fonds, financées par des primes annuelles, ont connu une progression très réjouissante.

Canaux de distribution

Les affaires vie ont une place de plus en plus importante dans la stratégie commerciale des agences générales de la Mobilière, comme en témoigne le nombre de nouvelles souscriptions. La formation dispensée ces dernières années aux conseillers en assurances et en prévoyance et le renforcement des mesures d'encadrement portent leurs fruits.

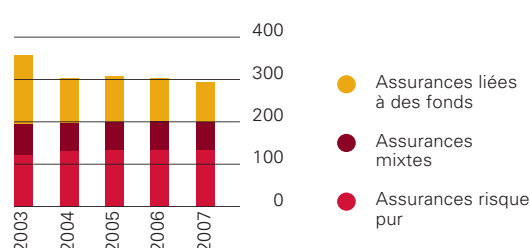
Primes brutes
Prévoyance privée et professionnelle

Mio CHF



Primes brutes
Prévoyance privée

Mio CHF



Notre coopération avec Swiss Life et PAX permet aux agences générales de compléter judicieusement leur palette: les conseillers en assurances peuvent proposer aujourd'hui une solution adéquate à chaque client, quels que soient ses besoins. Les agences générales ont aussi recours, dans une mesure accrue, à leurs intermédiaires locaux pour la vente des assurances vie. Les autres canaux de distribution, à savoir les courtiers et les banques, ont produit un tiers des nouvelles affaires vie individuelles.

Les Key Account Manager de la Mobilière Vie ont été les principaux apporteurs de nouvelles affaires en assurance risque collective. Grâce à leur longue expérience et à leur présence active sur le marché, la Mobilière Vie a pu participer pratiquement à tous les appels d'offre d'institutions de prévoyance.

Produits et innovations

La nouvelle assurance décès introduite à fin 2006, avec système de tarification basé sur des critères tels que la fumée, l'indice de masse corporelle, la profession et les activités sportives à risque, a été très bien accueillie sur le marché. La Mobilière Vie s'est taillée une solide réputation avec ce produit.

Prestations

Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, le nombre de décès a augmenté plus fortement que le nombre d'assurés et la somme moyenne de la prestation versée a augmenté simultanément. De ce fait, la charge des sinistres est plus élevée que l'année précédente.

Globalement considéré, les prestations versées pour les décès par accident et maladie ont, une nouvelle fois, été moins élevées que ce que les bases statistiques laissaient prévoir. Comme l'année précédente déjà, l'assurance incapacité de gain a également connu une évolution réjouissante. Nombreux sont les assurés qui recouvrent une capacité de travail après une maladie ou un accident. Grâce aux mesures introduites au 1.1.2008 dans le cadre de la 5^e révision de l'AI, cette évolution positive devrait se poursuivre durablement. La somme des rachats et des prestations versées à l'expiration des contrats est inférieure aux chiffres de l'année précédente.

Amélioration des processus

Depuis octobre 2007, nous gérons nos assurances vie liées à des fonds sur une nouvelle plateforme informatique. D'ici une année environ nous transférerons tous nos autres produits vie individuelle sur cette même plate-forme. Nous renouvelons ainsi entièrement le mode de gestion des contrats et en améliorons grandement l'efficacité. L'outil intègre également la procédure d'encaissement ainsi que les applications utilisées par la Mobilière pour la gestion des données des clients et des partenaires.

Placement de la fortune

La large diversification de nos placements, la structure et la qualité des actifs détenus, les plus-values importantes réalisées sur le marché des actions et une gestion prudente, comme à l'accoutumée, nous ont permis de dégager une nouvelle fois un bon résultat financier.

Soutenus par une croissance économique globalement forte et par la bonne santé des entreprises, les marchés des actions ont connu une période faste au cours des six premiers mois de l'année. La situation a commencé de se dégrader en août, avec la crise des subprimes aux Etats-Unis. Les investisseurs perdant confiance, le marché s'est bientôt trouvé en manque de liquidités, d'où la volatilité accrue des marchés des actions.

Résultat et stratégie de placement

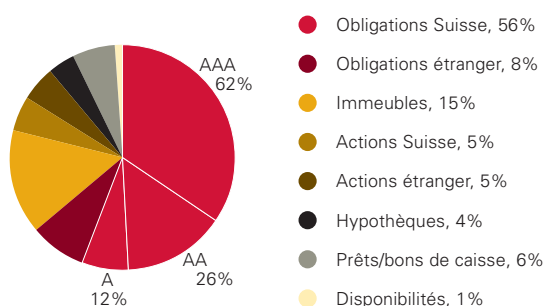
À la date du bilan, le total des actifs sous gestion, calculé aux valeurs du marché, atteignait 10,6 milliards de CHF. Nous avons investi nouvellement 487 millions de CHF. Le rendement des placements s'établit à 304,0 millions de CHF. Ce bon résultat est attribuable aux plus-values élevées obtenues par des interventions tactiques. Nous sommes particulièrement attentifs à la qualité et à la sûreté des placements à long terme. De ce fait, nous n'avons à aucun moment investi, directement ou indirectement, sur le marché américain des subprimes. Près des deux tiers de nos titres à revenu fixe sont notés AAA. La majorité sont des titres d'emprunts d'Etats de première classe, ne présentant aucun risque. Alors que les titres d'entreprises et les actions bancaires ont perdu de leur valeur, ces placements n'ont pas subi d'effets négatifs indirects liés à la crise du crédit hypothécaire. Nous avons pris les mesures nécessai-

res, afin de nous prémunir complètement contre les risques de change sur les titres obligataires à taux fixe et de limiter les risques inhérents au marché des actions. Le résultat des placements est bon. La performance annuelle atteint 0,2%. Ce chiffre est bas comparé à l'année précédente (3,0%). Deux facteurs expliquent ce recul: la diminution de la valeur des obligations dues à la hausse des taux d'intérêts et la baisse du rendement des actions et des placements immobiliers indirects. La part des affaires hypothécaires est demeurée stable. En ce qui concerne les autres prêts, nous avons élargi le champ des opérations à des banques cantonales et régionales offrant toute garantie. Jusqu'ici, nous n'accordions de prêts qu'à des institutions de droit public.

Grâce aux nouveaux investissements directs réalisés dans ce secteur, la part de nos revenus immobiliers a augmenté une nouvelle fois. Nous investissons principalement dans la construction d'immeubles locatifs. Actuellement, nous avons une douzaine de projets en cours, comprenant au total 600 logements et représentant un volume d'investissement de quelque 260 millions de CHF. Durant les trois dernières années, nous avons mis en location plus de 650 logements modernes dans diverses localités de Suisse. Par ailleurs, nous avons vendu des objets petits et anciens n'offrant pas un rendement suffisant, que nous ne voyions pas d'intérêt à réhabiliter.

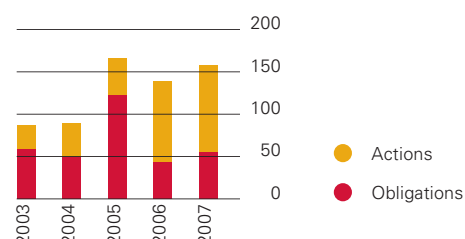
Placements de capitaux par catégorie

au 31.12.2007



Plus-values réalisées sur les ventes

Mio CHF





Boulangerie «Zur Sonne» à Leuggern

La boulangerie est connue loin à la ronde depuis cinq générations. Réduite en cendres par un violent incendie en 2003, la propriété familiale, qui, outre la boulangerie-pâtisserie-confiserie, comporte une boutique et un restaurant, a été entièrement reconstruite et la fabrication des délicieuses spécialités a bientôt repris: pralinés, croissants aux noix et les fameux «pavés de Leuggern».



Gestion des marques

La Mobilière bâtit une part de son succès sur sa marque. Notre publicité faitière de marque et les compte-rendus des médias dans les régions touchées par des événements naturels retiennent particulièrement l'attention.

La marque Mobilière est solidement ancrée dans l'esprit du public. Il y a une dizaine d'années, l'entreprise a raccourci son nom. De Mobilière Suisse Société d'assurances, sa raison sociale depuis sa fondation en 1826, elle est devenue, selon l'usage familial, la Mobilière. Ce changement n'était en aucune manière inspiré par la volonté de tourner le dos à la tradition, mais il s'agissait simplement de se mettre au goût du jour. Ce choix s'est avéré judicieux.

Nous misons sur notre renommée

Les entreprises cotées en bourse estiment la valeur de leur marque par de savants calculs et en font état dans leurs rapports de gestion. Plutôt que d'investir du temps et de l'argent dans ce genre d'exercice, nous préférons nous intéresser à la perception que nos clients et le public ont de notre société. En 2007, l'institut Demoscope a réalisé pour nous une étude d'image auprès de 1500 personnes (clients et non-clients de grandes compagnies d'assurances). Les résultats étaient extrêmement positifs. Une fois de plus, nous avons obtenu les meilleures notes sur les 20 critères examinés. Avec une moyenne générale de 4,55 sur une échelle de 1 à 5, la Mobilière arrive en tête du classement. Vu ce résultat, il ne fait pas de doute que la valeur économique de la marque Mobilière est également très élevée.

Enseignements tirés des études de marché

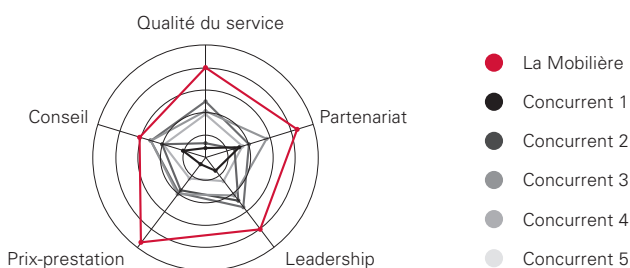
L'institut Demoscope a aussi cherché à savoir à quels éléments les clients des compagnies d'assurances accordent le plus d'importance en Suisse. Comme l'étude l'a montré, la fidélité des clients dépend essentiellement des facteurs indiqués sur le graphique ci-dessous. Les résultats de l'étude 2007 sont particulièrement flatteurs pour la Mobilière. Manifestement, nous sommes l'assureur qui répond le mieux aux exigences des petites et moyennes entreprises.

La qualité du service se mesure essentiellement au moment du sinistre

La qualité du service offert en cas de sinistre est le principal critère sur lequel les assurés jugent leur assureur. Chaque année, nous envoyons un questionnaire à des clients victimes d'un sinistre afin de déterminer s'ils ont été satisfaits de nos services. Nous mesurons le degré de satisfaction selon différents critères: le soutien apporté, la compétence, la joignabilité, le déroulement administratif du règlement (bureaucratique ou non) et le règlement du cas en général. En 2007, la moitié des clients interrogés nous ont retourné le questionnaire. Le taux de satisfaction, tous critères confondus, atteint 97%. Sur le critère de la compétence, il grimpe même à 98,8%.

Evaluation des assureurs par des PME

Selon une étude comparative (Mobilière – 5 grands concurrents) réalisée par DemoSCOPE auprès de 1000 PME.



Notre publicité est particulièrement appréciée

Diffusés sur des affiches, à la télévision et au cinéma, nos croquis de sinistres, qui mettent en scène de façon originale et humoristique de petites mésaventures de la vie quotidienne, sont devenus emblématiques dans le paysage publicitaire suisse. Nous menons la campagne sous cette forme depuis de nombreuses années déjà, en variant continuellement les thèmes au gré de l'actualité. Selon les études faites dans la branche, non seulement l'indice de mémorisation est particulièrement élevé, mais notre publicité jouit de la plus grande sympathie. Au Grand Prix Reel 2007, organisé par l'entreprise Shots, un de nos spots télévisés a été distingué parmi les 75 meilleurs au monde.

Engagement en faveur de la prévention

En décembre 2007, Météo Suisse, les Etablissements cantonaux d'assurance et la Mobilière ont lancé un nouveau système d'alarme météorologique. En cas d'intempérie menaçante, l'opérateur transmet un avis d'alerte sur le téléphone portable des abonnés. Le service est gratuit. Le nom de la Mobilière apparaît avec celui de ses partenaires sur tous les messages. Notre but est de permettre aux abonnés de mieux se protéger en cas de danger d'intempérie. A moyen terme, ce système devrait aboutir à des baisses de coût et permettre ainsi de diminuer les primes.

Nous soutenons divers autres projets de prévention en Suisse au moyen de fonds spéciaux mis à disposition par la Mobilière Coopérative (lire nos explications détaillées aux pages 12-13 du présent rapport).

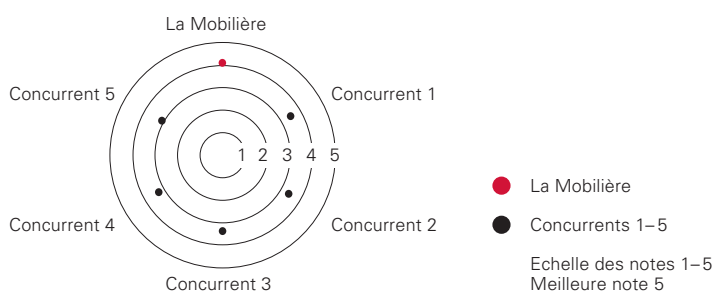
En cas d'intempéries graves, nos agences locales peuvent intervenir rapidement dans les régions sinistrées et parer au plus pressé. Dans de telles situations, la notion de proximité prend d'autant plus de sens que ce mode d'organisation permet également à nos assurés d'être rapidement indemnisés. Nous mettons l'accent sur ces avantages dans notre communication. À la suite des inondations catastrophiques de l'été 2007, nous avons publié des articles à ce sujet dans une douzaine de journaux régionaux et diffusé des spots sur une radio locale. La télévision, la radio, les journaux ont souligné la qualité remarquable du travail fourni par nos spécialistes de sinistres en situations extrêmes. La Mobilière a été citée plus d'une centaine de fois.

Sponsoring

Depuis 2007, la Mobilière est le sponsor en titre officiel du unihockey en Suisse. Nous soutenons les quatre équipes nationales, les arbitres et la «Swiss Mobiliar League», c'est-à-dire les clubs de ligue nationale A. Notre nom apparaît sur tous les terrains de unihockey et lors de toutes les manifestations: matches interclubs, finales de la coupe suisse, camps d'été des juniors, championnat suisse des écoliers et Star Games. Nous serons présents aussi et surtout aux championnats du monde de 2011 (femmes) et de 2012 (hommes), qui se dérouleront en Suisse.

Quelle publicité les assurés préfèrent-ils?

Selon une étude comparative (Mobilière – 5 grands concurrents) réalisée par DemoSCOPE auprès de 1000 personnes privées.



Gestion des risques

La gestion centralisée des processus de Risk Management permet d'appréhender tous les risques importants, de les contrôler en permanence et de limiter notre exposition de manière systématique. Le Conseil d'administration fixe les bases conceptuelles de la gestion des risques et définit la stratégie pour toute l'entreprise.

Politique de solvabilité

La politique de solvabilité, arrêtée par le Conseil d'administration, vise à garantir durablement l'indépendance financière de la Mobilière et doit permettre à celle-ci de remplir en tout temps les exigences légales. Nous déterminons le besoin en capital risque sur la base d'un modèle interne. Pour la quantification des risques techniques et financiers, nous nous basons sur nos propres observations et sur une analyse probabiliste tenant compte de divers scénarios négatifs possibles.

Le Conseil d'administration définit la politique et les principes de gestion des risques opérationnels. L'objectif est d'assurer par des processus et un service de qualité une gestion optimale des risques susceptibles d'affecter l'entreprise dans son patrimoine ou son existence. À l'instar des risques stratégiques, environnementaux et systémiques, la quantification des risques opérationnels se fait sans modèle spécifique.

Systèmes et instruments

Les procédures de recensement, d'évaluation, de contrôle et de couverture des risques sont pilotées par deux entités distinctes: le Comité stratégique ALM, pour les risques liés à la gestion actif/passif, et le Comité ORM pour les risques opérationnels. Ces deux comités travaillent sous la direction du responsable des finances (CFO). Ils se réunissent une fois par trimestre pour analyser l'évolution et fournir les bases décisionnelles au Comité de direction et au Conseil d'administration de la holding. Les risques stratégiques font l'objet d'analyses systématiques. La tâche est du ressort du Comité de direction et du Conseil d'administration de la holding.

Les instruments et méthodes mis en oeuvre sont constamment réévalués et adaptés en fonction des connaissances les plus récentes. Dans la gestion actif/passif nous mesurons toujours la pertinence de nos modèles internes d'après le test suisse de solvabilité SST. En 2007, nous avons mis en place un nouvel outil informatique dans l'entreprise pour la gestion des risques opérationnels.

Risques, processus et comités de pilotage

Niveau opérationnel			Niveau stratégique	
Risques techniques - Non-vie - Vie	Risques financiers - Marché - Crédit - Structure financière	Risques opérationnels - Processus - Personnel - Systèmes - Evénements extérieurs	Stratégie et risques liés à l'environnement	Risques inhérents aux systèmes
Processus ALM		Processus ORM	Stratégie processus	
Comité stratégiques ALM		Comité ORM	Comité de direction	

ALM = Asset Liability Management
ORM = Operational Risk Management

Gestion des risques à plusieurs échelons

Le Conseil d'administration de la holding fixe les lignes directrices permettant de déterminer nos expositions aux risques sur le plan opérationnel et le capital risque nécessaire. Grâce au système en place, nous pouvons suivre en permanence l'évolution de la dotation en capital par rapport au besoin et intervenir précocement en cas de risque de sous-couverture. Le recours ciblé aux instruments financiers dérivés et les couvertures de réassurance souscrites offrent une sécurité additionnelle en cas d'événement extrême et permettent de réduire la volatilité du rendement. Nous nous protégeons en particulier contre les pertes dues aux variations du cours des monnaies et des actions, d'une part, et aux événements naturels, d'autre part.

Gestion des risques opérationnels

Dans le cadre de la gestion des risques opérationnels, nous prenons des mesures afin de minimiser les risques liés aux processus d'affaires et d'empêcher la survenance d'événements susceptibles de peser lourdement sur nos résultats. Entrent dans ce même cadre l'analyse et la maîtrise des risques de compliance (à ce sujet, voir les explications relatives à la compliance, page 63). Une qualité élevée du reporting financier est assurée par un système de contrôle interne. Enfin, le Groupe Mobilière a un dispositif formé de trois unités, Business Continuity Management (gestion des situations à hauts risques et relance des activités), le service d'alerte et d'intervention et l'état major de crise, pour assurer la maîtrise d'événements à caractère exceptionnel.

Ressources humaines

La Mobilière accorde une place prépondérante à la formation et au développement des compétences de ses collaborateurs et futurs cadres. Malgré la pénurie, nous avons pu, la bonne image de l'entreprise aidant, recruter de nouveaux spécialistes à l'extérieur en 2007.

Evolution de l'effectif

Au 31.12. 2007, le Groupe Mobilière employait 3400 collaborateurs à plein temps (3339 un an auparavant). Le renforcement de l'effectif est lié principalement à la mise en route de nouveaux projets dans les secteurs Assurances, Management du marché et Informatique. Dans les agences générales, l'effectif est resté stable. Tous les collaborateurs du Groupe ont un contrat de travail individuel.

Participation au résultat

Par leur engagement et leurs excellentes prestations, les collaborateurs ont contribué dans une mesure importante au bon résultat de l'exercice 2007. Pour les récompenser, l'entreprise leur versera en avril 2008 une participation équivalente à 40% du salaire mensuel.

Enquête auprès des collaborateurs

L'année dernière, nous avons effectué une nouvelle enquête auprès des collaborateurs de direction, à Berne et à Nyon, sur l'organisation et les relations de travail au sein de l'entreprise. 73% des collaborateurs (65% l'année précédente) nous ont retourné le questionnaire. Dans l'ensemble, le taux de satisfaction a augmenté de 10 points de pourcentage. Comme nos clients, les collaborateurs ont une bonne image de la Mobilière. Ils s'identifient aux valeurs et aux objectifs de l'entreprise. L'affirmation de ces valeurs peut encore être améliorée. D'une manière générale, les collaborateurs estiment que leur supérieur direct a les compétences et les qualités nécessaires pour diriger et qu'il se montre actif dans la mise en œuvre de la charte. En ce qui concerne la collaboration et l'information, ils ont un jugement plus positif que l'année précédente. Des mesures seront prises en concertation avec les collaborateurs des unités concernées afin d'améliorer les points qui ne donnent pas entière satisfaction.

Développement du personnel

Chaque année, les supérieurs hiérarchiques évaluent les prestations individuelles de chacun de leurs collaborateurs et fixent des objectifs et mesures de développement pour l'année suivante dans le cadre d'un entretien structuré. Nous recensons systématiquement les savoirs et compétences existants dans toutes les unités et à chaque poste, et ceux à acquérir, en fonction des besoins concrets et de la stratégie de l'entreprise. Ce sont toutefois les supérieurs qui sont responsables de la mise en œuvre pratique des mesures de développement. L'implication des collaborateurs dans le processus est essentielle, aussi les mesures sont-elles décidées avec leur accord. En 2007, nous avons organisé 796 cours internes au total pour nos cadres dirigeants et nos spécialistes. Cela représente 14 654 journées de formation individuelle et un investissement équivalent à 5,85% de la masse salariale. Nous avons introduit de nouveaux programmes de formation pour les cadres dirigeants. Par ailleurs, nous accordons une large place au coaching individuel ou collectif (amélioration de la cohésion et dynamisation des équipes) sur le lieu de travail. Nous avons poursuivi également le développement de notre plateforme électronique d'autoformation qui permet à nos collaborateurs de se former individuellement et de manière autonome, à l'heure et à l'endroit qui leur conviennent. La plateforme améliore la qualité de la formation et le transfert du savoir dans la pratique.

La Mobilière prête la plus grande attention aussi à la formation de ses conseillers en assurances. Durant les deux premières années de leur activité, ceux-ci suivent des cours intensifs dans l'entreprise, sanctionnés par un examen interne. Ils doivent ensuite réussir l'examen final externe menant au titre officiel d'intermédiaire en assurances (AFA). Dans ce contexte, nous aimerions souligner aussi que la Mobilière a participé dans une très large mesure à l'élaboration des programmes de formation de niveau supérieur (brevet, Ecole supérieur d'assurance) que les collaborateurs suivent en emploi.

Apprentissage

Actuellement, 275 jeunes (277 l'année précédente) accomplissent une formation commerciale, en informatique ou d'agent polyvalent de maintenance en entreprise («Betriebspraktiker») auprès de nos agences générales et des directions de Berne et de Nyon. En outre, nous offrons 9 places de stage. Sur 100 collaborateurs, 8 sont des apprentis. Proportionnellement à son effectif, la Mobilière est, depuis de nombreuses années, le principal pourvoyeur de places d'apprentissage dans la branche en Suisse. En 2007, 96% des candidats ont réussi les examens de fin d'apprentissage (97% l'année précédente).

Gestion de la santé

A fin 2007, la Mobilière a introduit un programme de gestion de la santé aux sièges de Berne et de Nyon. Les collaborateurs de direction ont pu ainsi effectuer gratuitement un check-up médical et tester en même temps leurs capacités physiques. Le but du programme est de détecter assez tôt des problèmes de santé éventuels et, le cas échéant, d'inciter les collaborateurs à réagir vite, afin de maintenir leur capacité de travail. A terme, il est prévu d'étendre ce système à toute l'entreprise.

Non-discrimination

La Mobilière défend l'égalité des chances, sans distinction d'âge, de race, de nationalité, de sexe ou de religion. Elle ne tolère aucune forme de discrimination ou de harcèlement, ni d'actes de vengeance ou de rétorsion dans l'entreprise.

Crèches

L'année dernière, notre crèche mikado a fêté ses 15 ans d'existence et notre siège nyonnais a ouvert sa propre crèche baptisée Crechendo.

Service social

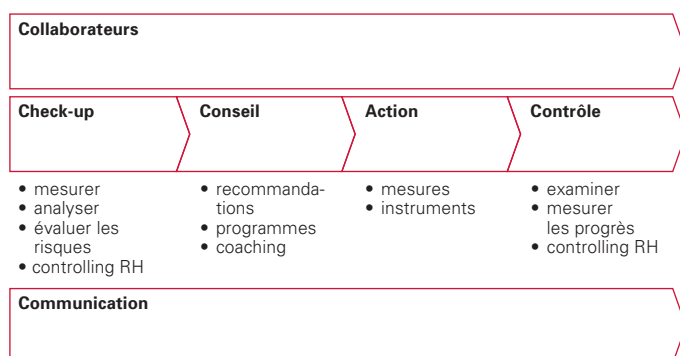
En cas de difficultés personnelles, familiales ou liées au travail, nos collaborateurs peuvent s'adresser à Movis SA, un institut neutre mandaté par la Mobilière, pour se faire conseiller et aider.

Caisses de pension

Les cotisations aux caisses de pension sont financées à raison de 60% par l'employeur et de 40% par les employés. Les caisses sont gérées selon le principe de la primauté des cotisations. A la fin de l'exercice, toutes présentaient un taux de couverture nettement supérieur à 100%. Le capital vieillesse a été rémunéré au taux de 4% dans toutes les caisses. Les employeurs ont payé en 2007 30,4 millions de CHF de cotisations pour la prévoyance professionnelle.

Il est prévu de fusionner les deux caisses de pension au 1^{er} janvier 2009 afin de garantir le même régime de prévoyance aux collaborateurs de la direction et à ceux des agences générales. La décision de fusion définitive sera prise par les deux Conseils de fondation dans le courant de l'année 2008.

Processus de gestion de la santé





Zaugg AG Rohrbach

Cette entreprise familiale de moyenne importance, forte de 100 collaborateurs, est cinquième du marché suisse de la location de grues mobiles, des transports lourds et des transports spéciaux. Ses spécialités sont la construction de structures et charpentes – en acier et en bois – pour bâtiments industriels, artisanaux et agricoles ainsi que la location d’engins de levage (grues mobiles, ponts élévateurs).



Ecologie et développement durable

Sur les sites de direction ainsi que lors de la construction ou de la rénovation d'immeubles commerciaux et d'habitation, la Mobilière prête une grande attention à la durabilité et à la protection de l'environnement.

Protection de l'environnement et baisse des coûts

Nous pouvons influencer nous-mêmes directement le niveau de la charge sur l'environnement en optimisant la consommation d'énergie de chauffage et d'électricité. Le chauffage permanent du bâtiment de la direction à Berne durant les mois d'hiver et la climatisation des bureaux en été ont entraîné une augmentation de la consommation globale d'énergie dans les années 2003 à 2005. Grâce à l'utilisation de nouvelles imprimantes multifonctions et d'autres appareils moins gourmands en énergie, ainsi qu'à la création de grands espaces collectifs de travail à tous les étages de notre immeuble de direction à Berne, nous avons enregistré depuis lors une nette diminution de la consommation d'énergie.

A Berne, nous sommes reliés à une centrale de chauffage à distance couvrant l'ensemble des besoins de l'immeuble. Nous veillons, par nos propres mesures de régulation, à limiter le plus possible les rejets de CO₂. Le bâtiment de notre site de direction à Nyon est chauffé essentiellement au gaz naturel. Selon l'écobilan de l'OFEFP, le gaz naturel produit nettement moins de CO₂ que le mazout. Nous procédons chaque année à un bilan énergétique complet et en consignons les résultats par écrit. Nous pouvons ainsi vérifier avec exactitude les effets des mesures prises.

A Berne et à Nyon, nous sommes établis au centre ville, à quelques minutes de la gare CFF et des transports urbains. Avec l'horaire cadencé des chemins de fer et la bonne desserte des régions périphériques, nos collaborateurs peuvent aisément renoncer à leur voiture et utiliser les transports publics, ce que nous les encourageons à faire. Nous les incitons aussi à faire un usage modéré des ressources énergétiques et du matériel dans leurs activités quotidiennes et avons mis en place dans chaque bureau des récipients permettant de trier les déchets. De son côté, l'entreprise n'utilise que des véhicules à faible consommation de carburant.

Immeubles locatifs minergie

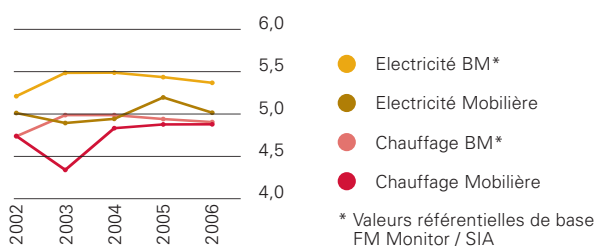
Avant toute rénovation, nous examinons l'efficacité énergétique de nos immeubles et procédons si nécessaire à un renforcement de l'isolation thermique. L'année dernière, par exemple, nous avons complètement rénové un immeuble vieux de 35 ans à Fribourg selon les normes minergie, en installant un système de ventilation dans les 40 appartements. Nous investissons des moyens importants dans la rénovation d'immeubles et la presse spécialisée nous cite en exemple.

Toutes nos nouvelles constructions – y compris les 600 appartements locatifs actuellement en chantier ou en projet – répondent aux exigences de l'appellation minergie. Lorsque cela est possible, nous utilisons toujours les systèmes les moins polluants (pompe à chaleur, centrale thermique en montage-bloc ou pellets) pour le chauffage et la production d'eau chaude. Dans les zones bien exposées, nous utilisons l'énergie solaire pour le chauffage de l'eau.

Lors de la construction ou de la rénovation d'immeubles, nous ne choisissons que des matériaux éco-compatibles et à longue durée de vie et les appareils ménagers les plus économes (classe A). Selon la situation, les nouvelles constructions que nous réalisons utilisent aussi l'énergie solaire passive (architecture bioclimatique).

Evolution de la consommation d'énergie électrique de la Mobilière par rapport à la valeur de référence 2002–2006

Mio kWh



Gouvernance d'entreprise

La Mobilière entend présenter de manière transparente les principes et les modalités de la gouvernance d'entreprise appliqués au sein du groupe, et répondre ainsi aux attentes de toutes les parties prenantes.

La directive SWX du 1^{er} juillet 2002, révisée le 1^{er} janvier 2007, concernant les informations relatives à la Corporate Governance, et les nouvelles dispositions du Code des obligations, du 7 octobre 2005, entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2007, en matière de transparence des indemnités versées aux membres du conseil d'administration et de la direction visent explicitement les sociétés cotées en Bourse. N'étant pas cotée en Bourse, la Mobilière n'est pas soumise aux règles de présentation des comptes. Toutefois, elle adhère à ces principes de transparence, ainsi qu'au «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise», mais prend la liberté de s'en écarter dans certains cas dûment justifiés. Le présent rapport de gestion est établi pour l'essentiel selon les dispositions de la directive SWX. Les dispositions visant spécialement les sociétés ouvertes au public sont traitées succinctement. Par ailleurs, le modèle de ristourne sur excédents aux assurés, une particularité liée au statut de coopérative de la Mobilière, est présenté au chapitre «Philosophie».

Structure du groupe et actionariat

Tant la coopérative et que la Holding SA sont des sociétés régies par le droit suisse. Elles ont leur siège à Berne. La coopérative détient la totalité du capital-actions de la Holding SA. Il n'y a pas de participation croisée au sens de la directive SWX. Les pages 8 et 77 (périmètre de consolidation) renseignent sur la structure du groupe. La structure de direction opérationnelle est représentée à la page 25.

Structure du capital

La structure du capital ressort du bilan de la coopérative (p. 21) et du bilan consolidé (p. 69). Les statuts de la Holding SA ne prévoient pas d'augmentation de capital, autorisée ou conditionnelle. Au cours des trois derniers exercices, le capital n'a subi aucune modification. La coopérative dispose d'un droit de souscription. Le capital-actions est entièrement libéré. Les statuts actuels ne prévoient ni émission de bons de jouissance ou inscriptions de nommées, ni émission d'emprunts convertibles ou d'options.

Assemblée des délégués de la Mobilière Suisse Société Coopérative

La coopérative compte actuellement quelque 1,3 million de sociétaires – particuliers, entreprises et collectivités publiques – qui ont acquis cette qualité en concluant un contrat d'assurance avec la Mobilière Suisse Société d'assurances. Les sociétaires n'ont pas l'obligation de faire des versements supplémentaires ni d'autres obligations financières. 150 Délégués (effectif nominal) des trois circonscriptions ouest, centre et est veillent à leurs intérêts. Les Délégués représentent les divers milieux d'assurés, tels que les personnes privées, les agriculteurs, les artisans, les industries, le commerce, les entreprises de services et les pouvoirs publics. Ils sont élus pour une durée de six ans; un tiers des mandats environ est renouvelé tous les deux ans. Les statuts ne prévoient ni limitation de la durée du mandat, ni limite d'âge. Les Délégués approuvent chaque année le rapport annuel et décident de la répartition du bénéfice résultant du bilan et d'une éventuelle révision des statuts. En outre, ils élisent les administrateurs de la coopérative. La composition actuelle de l'Assemblée des délégués figure aux pages 16 à 17.

Le Conseil d'administration de Mobilière Suisse Société Coopérative

est formé d'au moins quinze personnes, et sa composition souligne la volonté d'un ancrage aussi large que possible dans les régions et les divers cercles d'assurés. La durée d'un mandat ordinaire est de quatre ans. Les statuts ne prévoient pas de limitation ni d'échelonnement de la durée des mandats. En revanche, la limite d'âge a été fixée à 72 ans. Le Conseil d'administration, dont ne fait partie actuellement aucun membre de l'exécutif, a pour mission d'assurer l'orientation mutualiste de l'entreprise. Il est responsable du rapport de gestion de la coopérative, organise l'élection des Délégués et exerce les droits des actionnaires de la coopérative à l'Assemblée générale de la holding. A ce titre, il approuve le rapport annuel et les comptes consolidés, élit le Conseil d'administration de la Holding SA et lui

donne décharge. Le Conseil d'administration exerce la haute direction ainsi que la surveillance et le contrôle des affaires de la coopérative, dont la gestion a été déléguée à la Holding SA. Les tâches de direction du Groupe ayant été déléguées à la Mobilière Suisse Holding SA, aucune commission n'a été formée. Le Conseil d'administration se fait informer régulièrement sur la marche des affaires. Il se réunit deux fois par année au moins – durant l'année sous revue, il a tenu trois séances. La composition actuelle du Conseil d'administration figure aux pages 18 et 19 du rapport de gestion. Aucun membre du Conseil d'administration de la Coopérative n'exerce actuellement une fonction dirigeante auprès d'une compagnie d'assurances suisse.

Le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA doit être formé de cinq membres au moins. Ceux-ci sont soumis aux mêmes règles que les membres du Conseil d'administration de la coopérative en ce qui concerne la durée, l'échelonnement et la limitation des mandats ainsi que la limite d'âge. La majorité des membres du Conseil d'administration de la Holding SA doit également faire partie du Conseil d'administration de la Coopérative; actuellement, tous en font partie. Ces mêmes dispositions s'appliquent aux administrateurs des sociétés opérationnelles du Groupe – Mobilière Suisse Société d'assurances, Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie et Mobilière Suisse Asset Management. La composition actuelle du Conseil d'administration de la Holding SA est identique à celle des trois sociétés précitées du Groupe. Depuis 2000, année de la restructuration, les deux mêmes personnes exercent, selon la volonté exprimée en son temps, les fonctions de président et de vice-président des Conseils d'administration de la Coopérative, de la Holding SA et des sociétés du Groupe. Depuis 2006, les mandats des membres du Conseil d'administration ont la même durée que ceux des administrateurs de la Coopérative et des sociétés du Groupe. Ces dispositions et usages ont pour but d'asseoir l'orien-

tation mutualiste du Groupe Mobilière. La conduite opérationnelle du Groupe, ainsi que l'organisation, les tâches et les compétences des organes de la Holding SA et des trois sociétés du Groupe sont régies par un règlement d'organisation et un règlement des compétences édictés par le Conseil d'administration de la Holding SA. Le Conseil d'administration délègue au Comité de direction les tâches liées à la gestion de la Holding SA, sauf prescription contraire dans la loi, les statuts ou le règlement d'organisation. Il définit la stratégie d'entreprise, la structure organisationnelle du Groupe, la politique de solvabilité et de placement, la stratégie de placement, les principes et mécanismes de la gestion des risques ainsi que le système de controlling interne. En outre, il arrête la planification annuelle et pluriannuelle du Groupe. Font également partie de ses attributions la nomination et la révocation du CEO, des membres du Comité de direction et du responsable de la révision interne. Ce modèle organisationnel offrant une transparence des rapports jugée suffisamment bonne, et la tenue de séances régulières, à intervalles plus courts, devant permettre au Conseil d'administration d'exercer convenablement ses responsabilités d'une manière générale, il a été décidé de ne pas créer de commissions. Le Conseil d'administration in corpore se réunit pour délibérer et prendre ses décisions aussi souvent que les affaires l'exigent. Durant l'année sous revue, il a tenu neuf séances. En principe, tous les membres du Comité de direction participent aux séances lorsque l'examen de la planification annuelle, le reporting ou le bouclage des comptes annuels sont à l'ordre du jour. Dans les autres cas, seuls certains membres concernés du Comité de direction, voire tous, sont invités. Le cas échéant, il est également fait appel à des experts externes. Sauf clause de récusation, le CEO est toujours présent aux séances du Conseil d'administration.

Le rapport de gestion fournit aux pages 30 et 31 les indications requises sur la composition actuelle du Conseil d'administration et sur ses membres. Il n'existe pas actuellement de représentation réciproque au sens de la directive SWX. Le Comité de direction informe le Conseil d'administration de la marche des affaires dans le cadre du reporting trimestriel. Chaque semestre, l'organe de révision interne lui présente un rapport sur l'état d'avancement et les résultats des contrôles. En outre, le Conseil d'administration vérifie chaque année l'adéquation de la stratégie. En ce qui concerne les autres instruments d'information et de controlling, veuillez vous référer aux indications relatives à la révision – interne et externe – (p. 62), à la gestion des risques (p. 52 et 53) et à la compliance (p. 63).

Comité de direction

Le Comité de direction, sous la direction du CEO, auquel incombe la responsabilité opérationnelle du Groupe, met en œuvre les stratégies arrêtées par le Conseil d'administration de la Holding SA et informe régulièrement ce dernier sur la marche des affaires et les projets importants du groupe, des secteurs du Comité de direction et des sociétés du groupe. Les indications relatives aux membres du Comité de direction figurent en pages 32 et 33 du rapport de gestion. La structure de direction est reproduite à la page 25. Il n'existe pas actuellement de contrats de management. Les contrats de travail du CEO et des membres du Comité de direction prévoient, sans exception, un délai de résiliation de six mois pour la fin juin ou la fin décembre d'une année.

Rémunérations, participations et prêts

Le système de rémunération dans son ensemble est conçu de manière à prévenir, dans la mesure du possible, tout octroi d'avantages qui ne seraient pas dûment justifiés ainsi que les fausses incitations. En outre, aucune indemnité de départ ni «parachute doré» ne sont octroyés. L'Assemblée des délégués, le Conseil d'administration de la Coopérative et le Conseil d'admini-

nistration de la Holding SA fixent eux-mêmes les rémunérations octroyées à leurs membres. Les membres du Conseil d'administration de la coopérative, qui siègent également au Conseil d'administration de la Holding SA, sont rémunérés séparément pour chaque mandat. La rémunération des administrateurs de la Holding SA inclut celle qui leur est versée au titre d'administrateur des sociétés du groupe. Les rémunérations des délégués et des membres du Conseil d'administration de la coopérative et de la Holding SA se composent d'indemnités fixes, d'indemnités forfaitaires pour frais et de jetons de présence. Ces personnes ne perçoivent aucune bonification. Les Délégués et les membres des Conseils d'administration nouvellement élus ou qui se sont retirés durant l'exercice perçoivent leur rémunération au pro rata temporis. La rémunération du CEO et des membres du Comité de direction se compose d'une indemnité fixe et d'une indemnité variable dépendant des résultats (bonus). La somme de ces deux composantes ne doit pas être supérieure à l'indemnité maximale fixée.

Le montant maximal de l'indemnité variable est fixé chaque année au cas par cas. Il représente au maximum 100% (CEO) ou 50% (membres du Comité de direction) de l'indemnité fixe maximale possible selon le barème des rémunérations.

Le bonus versé est fonction du degré de réalisation des objectifs suivants: résultat global et autres objectifs quantitatifs d'entreprise (création de valeur), objectifs quantitatifs pour le secteur du Comité de direction (objectifs financiers), objectifs qualitatifs pour les secteurs «Initiatives génériques du Comité de direction», «Initiatives de gestion» et/ou «Projets» (prestations) ainsi que les objectifs qualitatifs personnels. Le barème des rémunérations, le système de bonus et les rémunérations individuelles sont fixés par le Conseil d'administration de la Holding SA.

En 2007, les rémunérations suivantes ont été versées aux membres en exercice des organes dirigeants:

- Assemblée des délégués: globalement 255 000 CHF (indemnités fixes et forfaits pour frais).
- Conseil d'administration de la Coopérative, président inclus, globalement: 645 000 CHF (indemnités fixes).
Une indemnité de 1000 CHF a été versée en plus par jour de séance.
Rémunération globale la plus élevée: 40 000 CHF.
- Conseil d'administration de la Holding SA, président inclus, globalement: 720 000 CHF (indemnités fixes).
Une indemnité de 1000 CHF a été versée en plus par jour de séance;
Rémunération globale la plus élevée: 260 000 CHF.
- Comité de direction, CEO inclus, globalement: 4 353 000 CHF (indemnités fixes et indemnités variables).

Durant l'exercice, aucune indemnité n'a été versée à d'anciens membres des organes dirigeants ni à des personnes liées à des membres d'organes dirigeants. En revanche, des prêts hypothécaires ont été accordés à des membres des organes dirigeants aux conditions usuelles, avec le même rabais que celui accordé, le cas échéant, aux collaborateurs du Groupe Mobilière.

Durant l'exercice sous revue, aucun membre d'un organe ni personne proche d'un membre n'a facturé d'honoraires pour des services additionnels ni de rémunérations atteignant ou dépassant le plafond stipulé au chiffre 5.7 de la directive SWX.

Les modalités de rémunération ci-dessus font l'objet d'explications complémentaires lors de l'Assemblée générale de la Holding SA dans le contexte de l'examen des comptes annuels ou des comptes consolidés. A cette occasion, un

décompte exhaustif des indemnités établi selon les dispositions de l'annexe 1 du «Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise» est présenté au Conseil d'administration de la coopérative, en qualité de représentant des droits des actionnaires de la Coopérative.

Droits de participation des actionnaires

Les dispositions statutaires relatives à la participation à l'Assemblée des délégués (de la Coopérative) et à l'Assemblée générale (de la Holding SA), les quorums, les modalités de convocation de l'Assemblée des délégués et de l'Assemblée générale, ainsi que l'inscription à l'ordre du jour sont conformes aux dispositions du droit des obligations. Aucune limitation des droits de vote n'est prévue.

Prises de contrôle et mesures de défense

Les statuts de la Holding SA ne comportent ni règles concernant l'obligation de présenter une offre ni clauses relatives aux prises de contrôle.

Révision

Depuis 2006, l'organe de révision interne est subordonné au président du Conseil d'administration de la Holding SA.

La durée du mandat des réviseurs externes est d'un an. Depuis 2000, année de la restructuration du Groupe, la révision des comptes de la coopérative, de la Holding SA et de toutes les filiales consolidées, est assurée par le cabinet PricewaterhouseCoopers SA (PwC), dont les prestations font l'objet d'une évaluation annuelle. Le réviseur responsable participe aux séances du Conseil d'administration lorsque ce dernier définit le plan de révision interne et externe et lorsqu'il examine le rapport de l'organe de révision sur le bouclage des comptes annuels. Pour l'exercice sous revue, les honoraires de révision s'élèvent à 658 404 CHF. Outre la vérification des comptes annuels, PwC a effectué, pendant l'exercice, sur mandat du Conseil d'administration, des contrôles spécifiques pour sou-

tenir la révision interne. Ses honoraires pour ces prestations s'élèvent à 270 427 CHF. Le respect des exigences d'indépendance est assuré en permanence. En raison de prescriptions internes de PwC relatives à la durée de mandat, M. Jürg Reber a été remplacé par M. Peter Lüssi à la fonction de responsable du mandat de révision.

Politique d'information

Le Groupe Mobilière informe chaque année les délégués, les administrateurs, les collaborateurs, les médias et le public sur ses résultats annuels et la marche de ses affaires par son rapport de gestion, la conférence de presse du bilan, des communiqués de presse et sur l'internet. Les résultats semestriels sont communiqués aux médias dans le courant du troisième trimestre. En outre, des rapports sur les résultats du premier trimestre, du semestre et sur les trois premiers trimestres sont remis aux membres du Conseil d'administration de la Coopérative et aux Délégués. De plus, des réunions régionales d'information sont organisées chaque année à l'automne, en marge de l'Assemblée annuelle des délégués, afin de favoriser les contacts. A cette occasion, les Délégués sont informés oralement sur le résultat semestriel ainsi que sur différents thèmes d'actualité ayant trait à l'économie des assurances et au Groupe Mobilière.

Compliance

Conformément à la directive OFAP n° 15 2006 relative à la gouvernance d'entreprise, à la gestion des risques et au système interne de contrôle (en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2007, mise en œuvre pour le 1^{er} janvier 2008), toute compagnie d'assurances est tenue de se doter d'une fonction de compliance. Le 26 novembre 2006, le Conseil d'administration de la Holding SA a approuvé un concept de compliance. Au sein de la Mobilière, cette fonction est assumée par l'unité Compliance Office Groupe (COG), rattachée au secrétariat général. Cette unité a pour mission, depuis le 1^{er} janvier 2007, de développer la fonction de compliance et de mettre en

œuvre le concept de compliance approuvé le 26 novembre 2006 par le Conseil d'administration de la Holding SA. L'unité COG opère dans onze domaines thématiques: protection des données, informations confidentielles, sécurité des outils de communication électroniques, droit des cartels, lutte contre l'exercice déloyal des affaires, droit immatériel, discrimination/harcèlement sexuel, communication avec les autorités de surveillance, blanchiment d'argent, distribution de fonds de placement et conflits d'intérêts. Conformément au concept de compliance, l'unité COG a pour mission d'analyser et d'évaluer les risques en matière de compliance dans ces onze domaines, selon le processus de gestion du risque opérationnel (à ce propos, voir les explications sur la gestion du risque), de définir les mesures de minimisation et d'en piloter et surveiller la mise en œuvre.

En 2007, l'unité COG a fait procéder à des évaluations approfondies en matière de compliance, afin d'obtenir les informations importantes nécessaires à l'analyse des risques.

Les résultats de l'analyse des risques et les mesures définies pour y répondre sont consignés dans un rapport annuel transmis au Comité de direction et au Conseil d'administration de la Holding SA.



Caran d'Ache S.A., Maison de Haute Ecriture, Thônex
Entreprise familiale de 300 salariés, Caran d'Ache est une «Maison de Haute Ecriture». La société fabrique en Suisse l'ensemble de ses produits haut de gamme qu'elle distribue sur les cinq continents: instruments d'écriture, fournitures d'art et de dessin, etc. Les valeurs fondamentales qui animent sa stratégie actuelle sont le «swiss made», l'excellence des produits et des services, l'innovation ainsi qu'un ferme engagement en faveur du développement durable, tant du point de vue écologique que social.



Comptes annuels consolidés

Compte de profits et pertes non-vie milliers de CHF	Annexe	2007	2006
Primes brutes	1	2 059 995	2 023 214
Parts des réassureurs		- 127 555	- 125 378
Primes pour compte propre		1 932 440	1 897 836
Variation du report de primes pour compte propre	2	- 11 628	- 13 320
Primes acquises pour compte propre		1 920 812	1 884 516
Sinistres payés pour compte propre	2	- 1 147 940	- 1 079 763
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	2	- 144 977	- 149 243
Charge des sinistres pour compte propre		- 1 292 917	- 1 229 006
Parts d'excédents versées aux preneurs d'assurance		- 14 200	- 15 777
Frais techniques pour compte propre	3	- 494 243	- 460 534
Autres charges techniques d'assurance		- 15 640	- 15 275
Résultat technique non-vie		103 812	163 924
Produits des placements	5	321 325	277 453
Charges des placements	5	- 80 012	- 61 378
Autres produits financiers	6	24 878	33 340
Autres charges financières	6	- 49 164	- 52 732
Résultat financier non-vie		217 027	196 683
Résultat ordinaire non-vie avant impôts		320 839	360 607
Charges extraordinaires	7	- 20 000	- 73 000
Résultat non-vie avant impôts		300 839	287 607
Impôts	8	- 46 480	- 53 929
Résultat non-vie après impôts		254 359	233 678

Compte de profits et pertes vie milliers de CHF	Annexe	2007	2006
Primes brutes	1	688 996	674 330
Parts des réassureurs		- 28 174	- 24 479
Primes pour compte propre		660 822	649 851
Variation du report de primes pour compte propre	2	336	2 673
Primes acquises pour compte propre		661 158	652 524
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	4	54 386	103 551
Prestations d'assurance payées pour compte propre	2	- 600 422	- 758 922
Variation de la provision pour sinistres pour compte propre	2	- 44 913	- 17 583
Variation de la réserve mathématique	2	- 77 690	- 24 674
Variation des provisions – pour le compte et au risque de tiers	2	255 715	240 447
Participation des assurés aux excédents		- 131 725	- 118 887
Frais techniques pour compte propre	3	- 110 234	- 97 165
Résultat technique vie		6 275	- 20 709
Produits des placements	5	147 709	145 571
Charges des placements	5	- 48 009	- 12 457
Autres produits financiers	6	28 987	20 198
Autres charges financières	6	- 41 719	- 27 878
Résultat financier vie		86 968	125 434
Résultat ordinaire vie avant impôts		93 243	104 725
Charges extraordinaires	7	0	- 27 000
Résultat vie avant impôts		93 243	77 725
Impôts	8	- 6 722	- 2 265
Résultat vie après impôts		86 521	75 460

Compte de profits et pertes milliers de CHF	Annexe	2007	2006
Récapitulation			
Résultat non-vie après impôts		254 359	233 678
Résultat vie après impôts		86 521	75 460
Bénéfice annuel consolidé		340 880	309 138
– dont parts minoritaires		6	6

Bilan au 31 décembre	Annexe	2007	2006
milliers de CHF			
Actifs			
Placements	9, 11	10 863 662	10 437 705
Placements pour le compte et au risque de tiers	10	2 103 669	2 359 384
Immobilisations incorporelles	11	7 045	4 621
Immobilisations corporelles	11	172 063	170 398
Actifs immobilisés		13 146 439	12 972 108
Disponibilités		116 254	62 588
Créances	12	135 882	149 828
Autres actifs	13	48 153	40 448
Comptes de régularisation		168 180	159 280
Actifs circulants		468 469	412 144
Total		13 614 908	13 384 252
Passifs			
Provisions techniques non-vie		4 268 746	4 121 681
Provisions techniques vie		3 081 183	2 959 133
Provisions techniques pour compte propre	14	7 349 929	7 080 814
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers		2 103 669	2 359 384
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	15	452 848	427 501
Provisions non techniques (financières)	16	228 802	267 075
Dépôts pour réassurances cédées		2 821	3 894
Prêts à long terme de parties liées		150 000	150 000
Autres engagements à court terme	17	396 368	424 125
Autres passifs à court terme		59 134	47 403
Comptes de régularisation		125 482	99 936
Capitaux étrangers		10 869 053	10 860 132
Capital-actions	18	200 000	200 000
Réserves de capital	18	575 000	575 000
Réserves de bénéfiques		1 716 591	1 427 717
Réserves de réévaluation		254 181	321 325
Parts minoritaires		83	78
Capital propre consolidé		2 745 855	2 524 120
Total		13 614 908	13 384 252

Tableau de financement

milliers de CHF

	2007	2006
Bénéfice annuel consolidé	340 880	309 138
Gains (-)/pertes (+) réalisés/non réalisés sur		
Participations	48	7
Placements immobiliers	- 1 050	- 2 168
Autres placements de capitaux	- 147 903	- 128 733
Placements pour le compte et au risque de tiers	- 18 367	- 73 524
Créances	- 245	- 327
Autres actifs	8 693	0
Dettes	175	- 52
Autres passifs	- 3 922	10 577
Revalorisations (-)/Amortissements (+) sur		
Participations	0	- 108
Placements immobiliers	326	8 866
Autres placements de capitaux	102 397	34 206
Immobilisations incorporelles	3 056	2 288
Immobilisations corporelles	14 464	12 221
Créances	1 954	118
Augmentation/Diminution sur		
Provisions techniques	269 331	202 280
Parts d'excédents créditées en assurance vie	- 217	- 43
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	- 13 788	17 142
Provisions techniques – pour le compte et au risque de tiers	- 255 715	- 240 447
Créances	12 250	111 412
Autres actifs	- 16 410	5 253
Comptes de régularisation actifs	- 8 900	- 37 235
Dettes	- 29 005	61 062
Provisions non techniques (financières)	- 19 335	62 071
Autres passifs	15 652	- 569
Comptes de régularisation passifs	25 546	19 228
Flux de fonds relatifs à l'exploitation	279 915	372 663
Achat (-)/Vente (+) de		
Participations	0	4 050
Placements immobiliers	- 34 830	- 28 836
Autres placements de capitaux	- 431 892	- 638 423
Placements pour le compte et au risque de tiers	274 083	313 972
Immobilisations incorporelles	- 5 480	- 3 811
Immobilisations corporelles	- 16 129	- 14 125
Augmentation/diminution des liquidités consécutive à la modification du périmètre de consolidation	0	359
Flux de fonds relatifs aux activités d'investissement	- 214 248	- 366 814
Paiement de dividendes	- 12 001	- 12 004
Flux de fonds relatifs aux activités de financement	- 12 001	- 12 004
Variation des disponibilités	53 666	- 6 155
Total des disponibilités exercice précédent	62 588	68 743
Variation des disponibilités	53 666	- 6 155
Total des disponibilités exercice sous revue	116 254	62 588

**Tableau de variation
des fonds propres**

milliers de CHF

	Capital- actions	Réserves de capital	Réserves de bénéfice	Réserves de réévaluation	Capital propre sans participa- tions minoritaires	Participations minoritaires	Capital propre avec participa- tions minoritaires
Etat au 31.12.2005	200 000	575 000	1 170 585	255 313	2 200 898	148	2 201 046
Modification des parts minoritaires					0	- 72	- 72
Modification des réserves de réévaluation				66 012	66 012		66 012
Bénéfice annuel consolidé			309 132		309 132	6	309 138
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	- 4	- 4
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000		- 12 000
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 40 000		- 40 000		- 40 000
Etat au 31.12.2006	200 000	575 000	1 427 717	321 325	2 524 042	78	2 524 120
Modification des réserves de réévaluation				- 67 144	- 67 144		- 67 144
Bénéfice annuel consolidé			340 874		340 874	6	340 880
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires					0	- 1	- 1
Dividendes versés à la Mobilière Suisse Société Coopérative			- 12 000		- 12 000		- 12 000
Attribution à la provision pour participations futures des assurés aux excédents			- 40 000		- 40 000		- 40 000
Etat au 31.12.2007	200 000	575 000	1 716 591	254 181	2 745 772	83	2 745 855

Annexe

Principes relatifs à la présentation des comptes

Les comptes du groupe ont été établis conformément aux Swiss GAAP RPC et répondent aux exigences de la loi suisse.

Modifications dans la présentation des comptes

La présentation de nos comptes se fonde sur les Recommandations Swiss GAAP RPC 2007, en vigueur depuis le 1.1.2007. Celles-ci ont été remaniées dans la forme et n'induisent pas de changement matériel dans la présentation de nos comptes. La recommandation spécifique (RPC 14) à la branche des assurances n'a pas subi de remaniement. Les principes d'évaluation et le bilan de l'année précédente n'ont pas dû être adaptés, de sorte que la comparabilité des comptes des exercices 2007 et 2006 est assurée. Par ailleurs, nous publions des informations sur les instruments dérivés (but de la détention d'instruments dérivés, report sur les valeurs inscrites au bilan) et sur les placements immobiliers (terrains non bâtis). Désormais, nous indiquons aussi les corrections de valeur sur placements et sur actifs circulants dans l'annexe.

Principes de consolidation

Les sociétés opératives dont la Mobilière Suisse Holding SA détient directement ou indirectement plus de 50% du capital ou des droits de vote sont incluses intégralement dans le périmètre de consolidation. Ne sont pas prises en compte les sociétés immobilières non consolidées, qui figurent dans les placements immobiliers et sont portées au bilan à la valeur vénale.

Les sociétés dans lesquelles le Groupe Mobilière détient une participation de 20 à 50% sont inscrites au bilan par mise en équivalence (equity method), à raison du taux de participation à leurs fonds propres. Pour les participations majoritaires

non opératives, est également portée au bilan la valeur de la participation à leurs fonds propres. Si le Groupe Mobilière détient moins de 20% du capital d'une société, et a l'intention de maintenir durablement cette participation, celle-ci figure dans les placements de capitaux à la valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

Le tableau de la page 77 indique le périmètre de consolidation.

Méthode de consolidation

Les actifs et les passifs ainsi que les produits et les charges des sociétés du groupe sont pris en compte selon la méthode de la consolidation intégrale, sans égard à leurs rapports internes. Les parts allouées aux actionnaires minoritaires sur le résultat et leurs parts de fonds propres sont indiquées séparément dans les comptes annuels consolidés.

Date du bilan

Le bilan consolidé est établi au 31 décembre sur la base des comptes de l'exercice des sociétés du groupe, clôturés à la même date et vérifiés.

Consolidation du capital

La consolidation du capital est effectuée selon la méthode anglo-saxonne dite «Purchase-Method». La valeur comptable des participations est compensée avec la part des capitaux propres correspondants, évaluée selon des règles uniformes, au moment de l'acquisition. Le goodwill (valeur comptable de la participation inférieure à la part du capital propre correspondant) est pris en compte séparément dans les immobilisations incorporelles et amorti sur la durée d'utilisation estimée; le badwill est, selon sa provenance, soit inscrit au bilan dans les réserves non techniques (financières) et traité en conséquence, soit saisi directement avec effet sur le résultat. Depuis la première utilisation des Swiss GAAP RPC (1^{er} janvier 1998), une procédure simplifiée a été appliquée. L'écart qui existait à ce moment-là entre la valeur comptable de la

participation et la part détenue dans le capital propre de celle-ci a été compensée avec les réserves de bénéfice.

Conversion des monnaies étrangères

Les sociétés entièrement consolidées établissent leurs comptes annuels en francs suisses. Les postes du bilan exprimés en monnaie étrangère sont convertis au cours de la date du bilan. Les cours principaux sont:

	2007 CHF	2006 CHF
EUR	1,6539	1,6086
USD	1,1336	1,2185

Profits intermédiaires

Les profits intermédiaires résultant de transactions internes du groupe sont éliminés.

Principes d'évaluation

L'évaluation est effectuée selon des critères uniformes. Chaque poste d'actif et de passif est évalué individuellement. Si l'évaluation postérieure des actifs ou des passifs n'est pas effectuée aux valeurs historiques (ou aux valeurs d'acquisition reportées) mais aux valeurs actuelles, l'évaluation est effectuée, dans des conditions normales d'exploitation, au prix du jour ou à la valeur utile.

Titres à revenus fixes: les titres à revenus fixes sont portés au bilan compte tenu d'éventuels risques de crédit selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts (amortized-cost-method). La modification périodique de la valeur calculée selon la valeur des coûts amortis est inscrite au compte de résultat.

Actions et parts de fonds: les actions et les parts de fonds sont portées au bilan aux valeurs du marché (prix du jour), la différence positive entre la valeur du marché et la valeur d'acquisition étant inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur du marché est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est

inscrite au compte de résultat comme un amortissement des placements. Des augmentations ultérieures de valeur sont également enregistrées au compte de résultat, jusqu'à concurrence de la valeur d'acquisition, comme revalorisation des placements.

Placements immobiliers: les placements immobiliers (immeubles de rapport) figurent au bilan à la valeur vénale; celle-ci est calculée périodiquement sur la base d'estimations d'experts. La valeur vénale est calculée selon la méthode DCF (discounted cash flow method ou méthode de l'actualisation des flux de trésorerie); elle correspond à la somme des rendements nets (net cash flows) escomptés attendus à la date du bilan et générés par l'utilisation poursuivie des immeubles locatifs. La différence positive entre la valeur vénale et la valeur d'acquisition est inscrite aux réserves de réévaluation, sans effet sur le résultat. Si la valeur vénale est inférieure à la valeur d'acquisition, la différence est inscrite au compte de résultat comme amortissement sur placements. Une augmentation de la valeur jusqu'à la date d'acquisition est également portée au compte de résultat.

Prêts/Hypothèques: les prêts et hypothèques sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition historique après déduction des corrections de valeur nécessaires (pertes prévisibles sur débiteurs).

Autres placements de capitaux: figurent dans ce poste les fonds gérés dans le cadre de la stratégie de placement qui ne sont temporairement pas investis. Il s'agit de dépôts et de dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, d'overnight, de titres call et à revenus fixes et d'avoirs à vue exigibles en tout temps. Ces placements sont évalués aux valeurs d'acquisition historiques.

Placements pour le compte et au risque de tiers et provisions techniques pour le compte et au ris-

que de tiers: les preneurs d'assurance participent au résultat ou à la variation de valeur des placements afférents aux assurances liées à des participations, souscrites pour leur compte et dont ils supportent le risque. Ce poste comprend également des assurances constitutives de capital pour lesquelles la banque concernée garantit un taux d'intérêt minimal sur le compte d'épargne (dépôts). Ces placements sont portés au bilan à la valeur actuelle (prix du jour) et les provisions techniques constituées pour le compte et au risque de tiers sont calculées en fonction de cette valeur.

Instruments financiers dérivés: les instruments financiers dérivés comprennent des contrats à terme sur devises et à options ainsi que des certificats sur indices d'actions et des futures. Les contrats à terme sur devises ainsi que les options put stratégiques servent à couvrir les risques de change resp. les fluctuations de prix du marché. Les contrats à options tactiques et les certificats sur indices d'actions et futures sont utilisés pour améliorer l'efficacité de la gestion. En ce qui concerne les valeurs actuelles, nous renvoyons aux explications concernant le bilan. Les dérivés sont évalués aux prix du jour actuels. Les valeurs de remplacement sont inscrites à l'actif ou au passif du bilan, la valeur temporelle des options put stratégiques n'étant pas prise en compte. Cette valeur est entièrement amortie ou revalorisée au moment de la prise d'engagement resp. de la fermeture de la position, avec incidence sur le résultat. Les instruments financiers dérivés utilisés à des fins de couverture sont comptabilisés à la valeur actuelle, avec effet sur le résultat, sans imputation de la contrepartie résultant des opérations de base. Pour les transactions destinées à augmenter l'efficacité de la gestion, la valeur actuelle positive est comptabilisée dans les réserves de réévaluation.

Immobilisations incorporelles: les immobilisations incorporelles acquises telles que logiciels, droits d'utilisation et goodwill, sont portées à l'actif

lorsqu'elles apportent un avantage mesurable sur plusieurs années. Elles sont amorties linéairement, en règle générale sur une période de 3 à 5 ans; dans des cas dûment justifiés, l'amortissement peut être effectué sur une plus longue durée, jusqu'à 20 ans au maximum. La valeur des amortissements incorporels est contrôlée chaque année; si des amortissements supplémentaires non planifiés s'avèrent nécessaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Les frais d'acquisition des polices d'assurance ne sont pas portés à l'actif.

Immobilisations corporelles: les immobilisations corporelles sont amorties sur la base du coût d'acquisition; l'amortissement est effectué linéairement sur la durée d'usage. Celle-ci a été déterminée comme suit pour les différentes catégories d'immobilisations corporelles:

mobilier/machines/véhicules	2 à 10 ans
matériel informatique/réseaux	3 à 10 ans
immeubles d'exploitation	40 à 50 ans

La valeur des immobilisations corporelles est contrôlée chaque année. Si l'évolution de la valeur nécessite des amortissements supplémentaires, ceux-ci sont effectués à charge du résultat de la période correspondante.

Disponibilités: les disponibilités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux, ainsi que les dépôts et dépôts à vue d'une durée résiduelle de 90 jours au plus, gérés dans le cadre des opérations techniques. Ces postes sont comptabilisés aux valeurs actuelles (prix du jour).

Créances et autres actifs/engagements à court terme et autres passifs: ces postes sont évalués aux valeurs historiques. Le du croire est calculé en fonction des échéances et des risques d'insolvabilité identifiables. Outre les corrections de valeur effectuées individuellement pour des créances

présentant des risques spécifiques connus, des corrections de valeur sont constituées sur la base d'études statistiques pour le risque de défaillance.

Provisions techniques: ces provisions sont calculées de manière prudente, par contrat d'assurance ou par sinistre, en tenant compte des obligations présumées vis-à-vis des assurés et des lésés et/ou selon des méthodes de calcul mathématique/statistique approuvées par les autorités de surveillance des pays concernés. Le report des primes non-vie est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

– Les provisions pour sinistres à la date du bilan correspondent à une estimation des indemnités futures et non escomptées de dommages. Les provisions pour rentes sont consolidées intérêts déduits. Les provisions pour sinistres incluent les provisions pour dommages déclarés, les provisions pour dommages qui se sont produits mais qui n'ont pas encore été déclarés et les frais de traitements de sinistres correspondants.

– Les réserves mathématiques correspondent à des espérances mathématiques (valeurs au comptant) des prestations et des coûts d'assurance compte tenu des paiements des preneurs d'assurance, des intérêts actifs et d'autres paramètres économiques et démographiques.

– Le report des primes est déterminé selon la méthode pro rata temporis.

Provisions pour participations futures des assurés aux excédents:

– Non-vie: la Mobilière rétrocède aussi une part des excédents aux assurés non-vie. La dotation des provisions pour participations futures des assurés aux excédents est décidée par l'assemblée générale; le conseil d'administration décide chaque année de l'utilisation des fonds.

– Vie: en assurance vie, l'excédent est la différence entre l'intérêt garanti et le rendement ef-

fectivement obtenu d'une part et les résultats prévisionnels et effectifs des processus de risques et de frais d'autre part. Les montants correspondants sont comptabilisés au bilan sous provisions pour participations futures des assurés aux excédents et utilisés les années suivantes pour financer les parts octroyées aux assurés. Le calcul de la répartition des excédents est effectué selon les dispositions légales et contractuelles et selon la politique d'excédents propre à chaque entreprise. Dans le domaine de la prévoyance professionnelle, la part de ces provisions revenant aux assurés correspond à la quote-part légale. Elle comprend des plus-values et des moins-values qui ont ou non une incidence sur le résultat. La part à attribuer aux preneurs d'assurance sur les différences d'évaluation (des réserves de bénéfice, des réserves de réévaluation ainsi que d'opérations antérieures ayant une incidence sur le résultat) entre les comptes du groupe et le bouclage individuel établi selon les principes du droit commercial, est comprise dans les provisions pour participations futures des assurés aux excédents. Ces différences d'évaluation ont un caractère latent et ne sont pas distribuables.

Provisions non techniques (financières): ces provisions représentent des obligations présumées découlant d'événements passés. Le montant et l'échéance des prestations correspondantes sont incertains mais peuvent être estimés. Le montant des provisions correspond à l'espérance mathématique des sorties futures de fonds. Le tableau des provisions renseigne sur l'utilisation, la dissolution et la constitution des provisions non techniques. Les provisions pour impôts comprennent uniquement des impôts différés. Les impôts courants dus à court terme sont saisis dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation.

Les engagements conditionnels et autres engagements ne devant pas être portés au bilan sont évalués en fonction de la probabilité de réalisa-

tion et de l'importance des prestations et des coûts unilatéraux. Les éventuelles contre-prestations garanties sont prises en considération.

Impôts: les impôts courants sur le revenu ainsi que les impôts sur le capital sont saisis avec effet sur le résultat. Les impôts courants dus à court terme figurent dans les autres passifs de courte durée ou dans les comptes de régularisation. Si des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués, des impôts différés sont calculés sur les différences d'évaluation qui en résultent. Les impôts différés actifs et passifs sont soldés dans la mesure où ils concernent la même entité fiscale. Les impôts différés actifs ne sont saisis et montrés dans les autres actifs que s'ils pourront vraisemblablement être compensés avec les impôts futurs à payer. Les réductions d'impôts non prises en compte sur des reports de pertes sont présentées dans l'annexe. Les impôts différés passifs figurent dans les provisions pour impôts. Les impôts différés sont calculés au taux d'imposition attendu.

Prestations de prévoyance en faveur du personnel: les collaborateurs des sociétés du groupe sont affiliés à des plans de prévoyance selon le droit suisse. En règle générale, ces plans sont financés annuellement par des contributions de l'employeur et les cotisations des employés. Les contributions de l'employeur apparaissent sous les frais de personnel. Les plans de prévoyance sont gérés par des entités juridiques indépendantes de l'employeur, selon le système de la primauté des cotisations. Les plans assurent des prestations pour la retraite, en cas d'invalidité et de décès; les prestations sont déterminées selon le règlement de l'institution de prévoyance. La Mobilière calcule les excédents de couverture et les découverts selon la recommandation Swiss GAAP RPC 26 «Présentation des comptes des institutions de prévoyance professionnelle». Les excédents de couverture et les découverts sont portés, respectivement, au passif ou à l'actif en

fonction de l'importance de l'avantage économique ou au contraire des engagements de l'employeur; les variations par rapport à l'exercice précédent sont portées au compte de résultat comme charges de personnel. L'avantage économique ne peut naître que du cumul des quatre conditions suivantes: des réductions de montant ou des exonérations sont prévues par les statuts ou par des règlements; l'organe suprême de l'institution de prévoyance a décidé d'une réduction ou d'une exonération des contributions; les buts de la prévoyance sont garantis et remplis; la mise à jour comptable des prestations de libre passage doit être effectuée comme s'il n'était procédé à aucune réduction ou exonération temporaire de cotisation. Les engagements économiques résultent de l'obligation ou de la volonté de financement (assainissement). En cas de nécessité d'assainissement, l'employeur et les travailleurs peuvent, en vertu des prescriptions légales de la LPP et de l'OPP2, être tenus de verser des cotisations (à fonds perdu) pour résorber le découvert de l'institution de prévoyance; dans une telle situation, l'employeur a donc une obligation directe. Les réserves de cotisation d'employeur sont comptabilisées comme valeur d'actif (actifs des institutions de prévoyance); les variations par rapport à la période précédente sont saisies parmi les charges de personnel, compte tenu des renoncements d'utilisation, des corrections de valeur et des opérations d'escompte.

Périmètre de consolidation		Quote-part en %		Capital-actions (milliers CHF)	
		2007	2006	2007	2006
Participations					
– de la Mobilière Suisse Holding SA, Berne					
Protekta Assurance de protection juridique SA, Berne	N	100,00	100,00	3 000	1 500
Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie, Nyon	V	100,00	100,00	25 000	25 000
Mobilière Suisse Asset Management, Berne	A	100,00	100,00	500	500
Mobilière Suisse Société d'assurances, Berne	N	100,00	100,00	148 000	148 000
– de la Mobilière Suisse Société d'assurances, Berne					
Limmat Compagnie d'Assurances, Zurich	N	100,00	100,00	10 000	10 000
Mobi 24 Call-Service-Center, Berne	C	87,00	87,00	200	200
Protekta Conseils-Risques SA, Berne	C	100,00	100,00	100	100
XpertCenter SA, Berne	C	100,00	100,00	100	100

Activité principale

A Asset Management

C Conseil/service

N Non-vie

V Vie

Les participations mentionnées ci-dessus sont entièrement consolidées au niveau de la Mobilière Suisse Holding SA.

Explications concernant le compte de profits et pertes

1 Primes brutes	2007	2006
milliers de CHF		
- par branches (affaires directes)		
Assurance incendie et autres dommages aux biens	829 854	811 460
Assurance responsabilité civile	190 822	184 027
Assurance véhicules motorisés	633 304	629 258
Assurance marine, aviation et transport	8 228	7 609
Assurance crédit et caution	3 038	2 825
Assurance accidents et maladie	325 894	327 845
Autres assurances	59 430	50 504
Total affaires directes	2 050 570	2 013 528
Total affaires indirectes (réassurances acceptées)	9 425	9 686
Total primes brutes non-vie	2 059 995	2 023 214
Vie	595 296	574 029
Assurance vie pour lesquelles le risque de placement est supporté par des tiers	93 700	100 301
Total affaires directes	688 996	674 330
Total primes brutes vie	688 996	674 330

Le Groupe Mobilière exerce son activité en Suisse et dans la Principauté du Liechtenstein.

2 Parts des réassureurs	2007 Non-vie	2006	2007 Vie	2006
milliers de CHF				
Brut	- 12 489	- 13 551	336	2 673
Parts des réassureurs	861	231	0	0
Variation du report de primes pour compte propre	- 11 628	- 13 320	336	2 673
Brut	- 1 228 658	- 1 222 379	- 625 368	- 780 761
Parts des réassureurs	80 718	142 616	24 946	21 839
Paiements pour sinistres/prestations d'assurances payées pour compte propre	- 1 147 940	- 1 079 763	- 600 422	- 758 922
Brut	- 111 025	- 65 541	- 44 913	- 17 583
Parts des réassureurs	- 33 952	- 83 702	0	0
Variation de la provision pour sinistres et des autres provisions techniques pour compte propre	- 144 977	- 149 243	- 44 913	- 17 583

En vie, il n'y a pas de parts de réassurance dans la variation de la réserve mathématique de -77,7 mio CHF (année précédente -24,7 mio CHF) et dans les provisions - pour le compte et au risque de tiers de +255,7 mio CHF (année précédente +240,4 mio CHF).

3 Frais techniques milliers de CHF	2007 Non-vie	2006	2007 Vie	2006
Frais d'agences et autres frais de distribution	- 320 634	- 309 474	- 37 812	- 33 276
Frais d'administration	- 188 112	- 171 200	- 72 422	- 63 889
Frais techniques brut	- 508 746	- 480 674	- 110 234	- 97 165
Parts des réassureurs	14 503	20 140	0	0
Frais techniques pour compte propre	- 494 243	- 460 534	- 110 234	- 97 165

Les frais de personnel de 220,0 mio CHF (203,4 mio CHF l'année précédente) sont compris dans les frais techniques et dans les sinistres et prestations d'assurance payés.

Indications concernant les institutions de prévoyance selon Swiss GAAP RPC 16

Il n'y a pas de réserves de cotisations d'employeur au 31.12.2007, ni au 31.12.2006.

Avantages économiques/ engagement et coût de la prévoyance	Sur/ sous-couver- ture selon Swiss GAAP RPC 26	Part économique de l'entreprise	Modification avec effet sur le résultat de l'exercice	Contributions pour la période	Coût de la prévoyance dans les charges de personnel		
Milliers de CHF	31.12.2007	31.12.2007	31.12.2006	2007	2007	2007	2006
Plans de prévoyance sans sur/sous-couverture	0	0	0	0	15 583	15 583	5 990
Total	0	0	0	0	15 583	15 583	5 990

Le 31 octobre 2007, le Conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA a décidé du lancement des travaux devant aboutir au 1^{er} janvier 2009 à la fusion de la Caisse de pension du personnel des agences et de la Caisse de pension des collaborateurs du Groupe Mobilière. L'ajustement du taux de couverture à celui de la Caisse de pension des collaborateurs du Groupe exigera une augmentation de la dotation en capital de la Caisse de pension du personnel des agences, estimée à 30,0 mio CHF. Les agents généraux et la Mobilière Suisse Société d'assurances, en tant que représentants de l'employeur, financeront le coût de l'opération à raison de respectivement 10,0 et 20,0 mio CHF. Les réserves correspondantes ont été constituées à la date du bilan de l'exercice sous revue.

Lors de la fusion intervenue au 1^{er} janvier 2006, des attributions exceptionnelles de 100,0 mio CHF avait été décidées en faveur des institutions de prévoyance du personnel; 73,0 mio CHF apparaissaient sous charges extraordinaires non-vie et 27,0 mio CHF sous charges extraordinaires vie dans les comptes de profits et pertes de l'exercice 2006.

4 Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers milliers de CHF	2007	2006
Produits/bénéfices et pertes réalisé-e-s	80 529	76 389
Bénéfices non réalisés	3 609	27 587
Pertes non réalisées	- 29 752	- 425
Résultat des placements pour le compte et au risque de tiers	54 386	103 551

5 Produits/Charges des placements milliers de CHF	2007 Non-vie	2006	2007 Vie	2006
Produit des titres	116 086	96 287	88 848	77 198
Produit des placements immobiliers	43 879	40 694	11 997	11 891
Produit des participations non consolidées	5 442	7 723	0	0
Intérêts sur dépôts	436	436	0	0
Revalorisations sur placements	6 758	12 071	1 302	3 849
Profits provenant de la réalisation de placements	121 173	96 243	37 654	45 813
Autres produits de placement	27 551	23 999	7 908	6 820
Produits des placements	321 325	277 453	147 709	145 571
Charge des placements immobiliers	- 10 802	- 8 753	- 2 885	- 2 976
Amortissements sur placements	- 53 164	- 29 081	- 35 878	- 2 797
Pertes provenant de la réalisation de placements	- 7 065	- 14 062	- 6 110	- 3 486
Charges de gestion	- 7 659	- 7 473	- 3 018	- 3 122
Autres charges de placement	- 1 322	- 2 009	- 118	- 76
Charges des placements	- 80 012	- 61 378	- 48 009	- 12 457

6 Autres produits financiers/charges financières

Les autres produits financiers comprennent des gains de change réalisés/non réalisés sur des postes en monnaies étrangères et autres produits d'intérêts.

Les autres charges financières comprennent des pertes de change réalisées/non réalisées sur des postes en monnaies étrangères, ainsi que d'autres intérêts passifs.

7 Charges extraordinaires

Les 20,0 mio CHF apparaissant sous charges extraordinaires non-vie représentent le montant attendu de l'attribution liée au projet de fusion que la Mobilière Suisse Société d'assurances versera à la Caisse de pension du personnel des agences au 1^{er} janvier 2009, cf. indications relatives aux institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16 (sous chiffre 3).

L'année précédente, les attributions aux institutions de prévoyance en faveur du personnel figuraient sous charges extraordinaires non-vie (73,0 mio CHF) et sous charges extraordinaires vie (27,0 mio CHF), cf. indications relatives aux institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16 (sous chiffre 3).

8 Impôts milliers de CHF	2007 Non-vie	2006	2007 Vie	2006
Impôts courants sur les bénéfices et sur le capital	- 44 850	- 42 051	- 6 145	- 1 197
Impôts différés	- 1 630	- 11 878	- 577	- 1 068
Impôts	- 46 480	- 53 929	- 6 722	- 2 265

Le taux des impôts différés de 22% correspond au taux réellement prévu. Il a été calculé sur la base du résultat avant impôts. Il n'y a pas de pertes reportées fiscales entraînant des réductions d'impôts (par prudence, les impôts différés actifs de 14,0 mio CHF sur pertes reportées fiscales n'avaient pas été pris en compte l'année précédente).

Explications concernant le bilan

9 Placements	2007	2006
milliers de CHF		
Titres à revenu fixe (valeur actuelle 2007: 6 263 254; 2006: 6 602 534)	6 470 026	6 609 892
Actions et parts de fonds** (valeur d'acquisition 2007: 1 949 447; 2006: 1 336 561)	2 104 632	1 611 454
Placements immobiliers (valeur d'acquisition 2007: 1 043 055; 2006: 1 015 881)	1 013 099	962 063
Prêts hypothécaires	458 215	470 269
Autres prêts	576 647	530 336
Participations non consolidées	87 159	87 207
Dépôts auprès des entreprises d'assurance cédantes	9 403	10 965
Autres placements de capitaux	144 481	155 519
Placements de capitaux*	10 863 662	10 437 705
* sans liquidités (actifs circulants)	116 254	62 588
** fonds immobiliers et participations dans des sociétés immobilières inclus	491 900	495 671

Corrections de valeur	2007	2006
milliers de CHF		
Titres à revenu fixe	0	- 15 187
Actions et parts de fonds	- 90 705	- 73 426
Hypothèques	- 1 404	- 2 511
Prêts	- 758	0

Instruments financiers dérivés	2007	2006	2007	2006
milliers de CHF	Valeur actuelle active		Valeur actuelle passive	
Taux d'intérêt				
à des fins de couverture	0	3 760	0	0
Devises				
à des fins de couverture	0	0	11 601	15 523
Instruments de placement du capital propre et indices correspondants				
à d'autres fins	7 075	79 231	0	0
Total	7 075	82 991	11 601	15 523

Report sur les valeurs inscrites au bilan	2007	2006	2007	2006
milliers de CHF				
Titres à revenu fixe	0	3 485	0	0
Actions et parts de fonds	7 075	79 231	0	0
Autres passifs de courte durée	0	0	11 601	15 523
Total	7 075	82 716	11 601	15 523

10 Placements pour le compte et au risque de tiers

milliers de CHF

	2007	2006
Dépôts	514 861	567 890
Parts de fonds	1 588 808	1 791 494
Placements pour le compte et au risque de tiers	2 103 669	2 359 384

11 Tableau des actifs immobilisés

milliers de CHF

Placements immobiliers
(placements)

	2007	2006
Valeur comptable nette au 1.1.	962 063	919 435
Valeurs d'acquisition		
État 1.1.	1 015 881	996 950
Entrées	62 804	65 156
Sorties	- 35 630	- 50 995
Modification du périmètre de consolidation	0	4 770
État 31.12.	1 043 055	1 015 881
Corrections de valeur cumulées		
État 1.1.	- 143 674	- 151 651
Amortissements	- 6 187	- 16 652
Revalorisations	5 861	7 786
Sorties	8 706	16 843
État 31.12.	- 135 294	- 143 674
Reserves de réévaluation (avant déduction d'impôts différées) 31.12.	105 338	89 856
Nettobuchwert 31.12.*	1 013 099	962 063
* dont immeubles en construction	47 755	38 757
* dont terrains non bâtis	24 500	22 150
Différence entre valeurs actuelles et valeurs d'acquisition 31.12.	- 29 956	- 53 818

milliers de CHF	Participations non consolidées (placement)		Immobilisation incorporelles	
	2007	2006	2007	2006
Valeur comptable nette au 1.1.	87 207	91 299	4 621	3 098
Valeurs d'acquisition				
État 1.1.	86 985	89 952	10 532	6 785
Entrées	0	0	5 633	3 811
Sorties	0	- 2 967	- 263	- 64
État 31.12.	86 985	86 985	15 902	10 532
Corrections de valeur cumulées				
État 1.1.	222	1 347	- 5 911	- 3 687
Modification de valeur	- 48	- 7	0	0
Amortissements ordinaires	0	0	- 3 056	- 2 288
Sorties	0	- 1 118	110	64
État 31.12.	174	222	- 8 857	- 5 911
Valeur comptable nette au 31.12.	87 159	87 207	7 045	4 621

milliers de CHF	Immeubles d'exploitation		Installations et équipements		Total immobilisations corporelles	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Valeur comptable nette au 1.1.	141 413	146 041	28 985	22 453	170 398	168 494
Valeurs d'acquisition						
État 1.1.	257 106	256 879	70 005	62 780	327 111	319 659
Entrées	3 302	227	13 344	15 053	16 646	15 280
Sorties	0	0	- 3 356	- 7 828	- 3 356	- 7 828
État 31.12.	260 408	257 106	79 993	70 005	340 401	327 111
Corrections de valeur cumulées						
État 1.1.	- 115 693	- 110 838	- 41 020	- 40 327	- 156 713	- 151 165
Amortissements ordinaires	- 4 549	- 4 855	- 9 915	- 7 366	- 14 464	- 12 221
Sorties	0	0	2 839	6 673	2 839	6 673
État 31.12.	- 120 242	- 115 693	- 48 096	- 41 020	- 168 338	- 156 713
Valeur comptable nette au 31.12.	140 166	141 413	31 897	28 985	172 063	170 398

Valeurs d'assurance incendie	2007	2006
milliers de CHF		
Valeurs d'assurance incendie des placements immobiliers et des immobilisations corporelles	1 335 144	1 192 469

12 Créances	2007	2006
milliers de CHF		
Créances sur des preneurs d'assurance	53 191	62 103
./ corrections de valeur	- 9 758	- 7 787
Créances sur des compagnies d'assurances	87 265	92 461
./ corrections de valeur	- 800	- 800
Créances sur des agents et des intermédiaires d'assurance	899	1 277
Créances sur des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	5 085	2 574
Créances	135 882	149 828

13 Autres actifs	2007	2006
milliers de CHF		
Autres actifs	48 738	40 812
./ corrections de valeur	- 585	- 364
Autres actifs	48 153	40 448

14 Provisions techniques	2007 Non-vie	2006	2007 Vie	2006
milliers de CHF				
Reports de primes	422 709	411 081	42 178	42 514
Provisions pour sinistres	3 476 950	3 334 968	1 071 057	1 026 144
Réserve mathématique	0	0	1 965 154	1 887 464
Parts d'excédents créditées aux assurés	0	0	2 794	3 011
Autres provisions techniques	158 971	163 755	0	0
Provision pour catastrophes	200 000	200 000	0	0
Provision pour vieillissement, maladie	10 116	11 877	0	0
Provisions techniques pour compte propre	4 268 746	4 121 681	3 081 183	2 959 133
Parts des réassureurs	335 896	320 535	0	0
Provisions techniques brutes	4 604 642	4 442 216	3 081 183	2 959 133

15 Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	2007 Non-vie	2006	2007 Vie	2006
milliers de CHF				
Provisions pour participations futures des assurés aux excédents	148 571	170 488	304 277	257 013

16 Provisions non techniques (financières)

milliers de CHF

	Provisions pour impôts	Autres provisions	Provisions pour restructuration	Total provisions non techniques (financières)
Etat au 31.12. 2005	146 656	33 585	5 744	185 985
Utilisation	0	- 2 955	- 2 691	- 5 646
Dissolution	- 298	- 3 479	- 2 313	- 6 090
Constitution	32 264	60 562	0	92 826
Etat au 31.12. 2006	178 622	87 713	740	267 075
Utilisation	0	- 52 183	- 76	- 52 259
Dissolution	- 21 981	- 4	- 102	- 22 087
Constitution	5 249	30 824	0	36 073
Etat au 31.12. 2007	161 890	66 350	562	228 802

Les provisions pour impôts concernent des impôts différés sur le revenu. Des impôts différés naissent lorsque des principes d'évaluation autres que ceux fiscalement déterminants sont appliqués pour l'établissement des comptes consolidés. Les impôts dus à court terme apparaissent sous le poste autres passifs ou dans les comptes de régularisation passifs.

Sous autres provisions figurent au 31.12. 2007 un montant de 30,0 mio CHF en faveur des institutions de prévoyance (46,0 mio CHF au 31.12. 2006), cf. indications relatives aux institutions de prévoyance selon la Swiss GAAP RPC 16 (sous chiffre 3). Les autres provisions concernent sinon essentiellement les immobilisations incorporelles/corporelles ainsi que des prestations à d'«anciens» collaborateurs.

17 Autres engagements à court terme

milliers de CHF

	2007	2006
Engagements en rapport avec des opérations d'assurance	344 062	388 209
Engagements envers des participations non consolidées et d'autres entreprises et personnes liées	52 306	35 916
Autres engagements à court terme	396 368	424 125

Les engagements en rapport avec des opérations d'assurance incluent les primes payées d'avance pour un montant de 301,5 mio CHF (31.12. 2006: 262,1 mio CHF).

18 Capital-actions/réserves de capital

Le capital-actions de la Mobilière Suisse Holding SA est constitué comme jusqu'ici de 2 millions d'actions nominatives de 100 CHF nominal, entièrement libérées. Il est détenu à 100% par la Mobilière Suisse Société Coopérative. Les statuts contiennent des dispositions limitant la transmissibilité des actions nominatives.

Les réserves de capital correspondent à l'agio de la Mobilière Suisse Holding SA.

Autres éléments comptables	2007	2006
milliers de CHF		
Remarques concernant le bilan		
Engagements conditionnels	6 123	500
Autres engagements non portés au bilan	33 157	43 845

Les engagements conditionnels concernent des obligations de garantie en faveur de tiers. Les autres engagements qui ne doivent pas être portés au bilan comprennent les dépenses futures pour contrats non résiliables d'une durée de plus d'un an.

Transactions avec des parties liées (Mobilière Suisse Société Coopérative)

Prêts à long terme (engagements)	150 000	150 000
Avoirs en compte courant	5 003	2 455
Dettes en compte courant	52 305	35 917
Charge d'intérêts sur prêts à long terme (engagements)	6 750	5 625
Charge d'intérêts sur compte-courant	2 074	1 082
Autres produits (frais d'administration imputés)	882	720

En outre, une société immobilière a été reprise en 2006 à la Mobilière Suisse Société Coopérative pour 3,0 mio CHF.

Evénements postérieurs à la date du bilan

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 27 février 2008 par le conseil d'administration de la Mobilière Suisse Holding SA. Ils tiennent compte de tous les événements qui étaient connus à la date du bilan et dont l'origine est antérieure à celle-ci. Aucun événement d'origine postérieure à la date du bilan ayant une incidence importante sur les états financiers ou l'appréciation de ceux-ci, et qui, en conséquence, devrait être mentionné dans l'annexe, n'était connu au moment de l'approbation des comptes.

Rapport du réviseur des comptes consolidés

à l'assemblée générale des actionnaires de la
Mobilière Suisse Holding SA, Berne

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (compte de profits et pertes, bilan, tableau de financement, tableau de variation des fonds propres et annexe, pages 66 à 86) de la Mobilière Suisse Holding SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2007.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 27 février 2008

PricewaterhouseCoopers SA

Peter Lüssi
Chef réviseur

Alexander Schneider

Agences générales et agents généraux

(état 1^{er} janvier 2008)

Argovie	Aarau	Daniel Probst
	Baden	Marc Périllard
	Lenzburg	Markus Fisler
	Muri (Freiamt)	Martin Egli
	Reinach	Andreas Huber
	Rheinfelden	Roger Schneider
	Zofingen	Raphael Arn
Appenzell Rh. Ext.	Herisau	Ueli Fischer
	Trogen	Adrian Künzli
Appenzell Rh. Int.	Appenzell	Hans Fritsche
Bâle-Ville	Bâle	Beat Herzog
Bâle-Campagne	Aesch	Roland Hohl
	Liestal	Alfred Guggenbühl
Berne	Belp	Christoph Schmutz
	Ostermundigen (Berne-Est)	Beat Klossner
	Berne (Berne-Ville)	Ulrich Hadorn
	Berne (Berne-Ouest)	Heinz Etter
	Bienne	Daniel Tschannen
	Berthoud	Thomas Trachsler
	Herzogenbuchsee	Dennis Borgeaud
	Interlaken (Interlaken-Oberhasli)	Philipp Mischler
	Langenthal	Bernhard Meyer
	Laupen	Max Baumgartner
	Lyss	Patrick Zahnd
	Moutier (Moutier-St-Imier)	Eric Veya
	Spiez	Peter von Känel
	Thoune	Herbert Sonderegger
Worb (Emmental)	Ulrich Brechbühl	
Fribourg	Bulle	Jacques Yerly
	Düdingen	Aldo Del Monico
	Estavayer-le-Lac (La Broye-Nord Vaudois)	Dominique Torche
	Fribourg	Daniel Charrière
	Morat (Morat-Anet)	Bernhard Hubacher
Genève	Genève	Denis Hostettler
Grisons	Coire	Valentin C. Spescha
	St. Moritz	Dumeng Clavuot
Jura	Delémont	Patrice Wolff
	Porrentruy	Marianne Chapuis
Lucerne	Hochdorf (Seetal-Rontal)	Christoph Blum
	Lucerne	Dominic Frosio
	Sursee	Herbert Heini
	Willisau (Willisau-Entlebuch)	Pius Meyer-Engeler
Neuchâtel	La Chaux-de-Fonds (Montagnes et Vallées Neuchâteloises)	Daniel Hugli
	Neuchâtel	Pierre-André Praz

Nidwald et Obwald	Sarnen (Obwald et Nidwald)	Alfred Tschanz & Roland Arnold
Schaffhouse	Schaffhouse	Gerhard Schwyn
Schwytz	Lachen Schwytz	Roland Egli Stephan Annen-Holdener
Soleure	Balsthal Olten Soleure	Marc Bloch Fabian Aebi-Marbach Hans Jürg Haueter
St. Gall	Buchs (Buchs-Sargans) Flawil Rapperswil (Rapperswil-Glarus) Rheineck (Rheintal) St. Gall Wil	Rainer Kostezer Ruedi Germann Rolf Landis Werner Engler Gian Bazzi Thomas Broger
Thurgovie	Rorschach (Arbon-Rorschach) Bischofszell (Haute Thurgovie) Frauenfeld Kreuzlingen Weinfelden	Armin Broger Edwin Hugelshofer Ernst Nüesch Roland Haselbach Franz Koller
Tessin	Bellinzone Lugano	Franco R. Ferrari Marco Ferrari
Uri	Altdorf	Richard Zraggen
Valais	Brigue Monthey (Chablais-Riviera) Sion	Andreas Sarbach Yves Rupp Pascal Rey
Vaud	Lausanne Nyon	Pierre-Alain Wyer Carlo Fracheboud
Zoug	Zoug	Klaus Willimann
Zurich	Affoltern a. A. Bülach Dielsdorf Dietikon (Limmattal) Horgen Meilen Uster Wetzikon (Wetzikon-Pfäffikon) Winterthour Zurich	Patrick Wittwer Max Suter Peter Tobler Stephan Egli Thomas Schinzel Dario Landis Jean-Jacques Gueissaz Urs J. Fischer Erwin Kurmann Arthur H. Bär
Principauté de Liechtenstein	Vaduz	Kilian Pfister

Représentations

(état 1^{er} janvier 2008)

Siège principal non-vie	Mobilière Suisse Société d'assurances Direction	Bundesgasse 35 Case postale 8726 3001 Berne téléphone 031 389 61 11 téléfax 031 389 68 52
Service courtiers	Schweizerische Mobiliar Versicherungsgesellschaft Direktion Maklergeschäft	Genferstrasse 11 8027 Zurich
	Mobilière Suisse Société d'assurances Direction affaires de courtiers	Rue de la Cité 1 Case postale 3451 1211 Genève 3
Siège principal vie	Mobilière Suisse Société d'assurances sur la vie	Chemin de la Redoute 54 1260 Nyon 1 téléphone 022 363 94 94 téléfax 022 361 78 28
Service courtiers	Makler Service MobiLife Deutschschweiz	Genferstrasse 11 8027 Zürich
	Service Courtiers MobiLife	Chemin de la Redoute 54 1260 Nyon 1
Protekta Protection juridique	Protekta Assurance de protection juridique SA	Monbijoustrasse 68 Case postale 3001 Berne téléphone 031 389 85 00 téléfax 031 389 85 99
Call Service	Mobi24 Call-Service-Center	Bundesgasse 35 3001 Berne téléphone 0800 16 16 16 16
Conseil risques	Protekta Conseil-Risques-SA	Monbijoustrasse 5 3001 Berne
Gestion de sinistres pour des tiers	XpertCenter SA	Monbijoustrasse 5 3001 Berne

Impressum

Mobilière Suisse Holding SA,
Bundesgasse 35,
CH-3001 Berne
Téléphone +41 31 389 61 11
www.mobi.ch

Responsabilité générale

Regula Gutjahr, conseillère diplômée en relations
publiques
Chargée de la communication financière
Direction Mobilière, secteur Finances
regula.gutjahr@mobi.ch

Conception graphique et artwork

Carrel Design, Visuelle Gestalter, CH-3305 Iffwil
www.carreldesign.ch

Photos

Andreas Greber, Fotostudio, Wabernstrasse 91,
CH-3007 Berne
www.andreasgreber.ch

Production

Stämpfli Publikationen SA, CH-3006 Berne

Reliure

Schumacher AG, CH-3185 Schmittlen



imprimé sur papier supersilk snow